

RAPPORT ANNUEL DE L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹ AU GABON

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)²

Rapport Semestriel

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Titre du projet :	<i>Planification Nationale de l'Affectation des Terres et Surveillance Forestière pour promouvoir des stratégies de Développement Durable pour le Gabon.</i>
Numéro de référence MPTF du projet :²	00111269
Organisation de mise en œuvre :	<i>Partenaires nationaux (Gouvernements, secteur privé, ONGs et autres) et autres organisations internationales :</i> <ul style="list-style-type: none">• <i>Conseil National Climat (CNC),</i>• <i>Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiale (AGEOS),</i>• <i>Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)</i>
Rapport soumis par : Nom : Davy ONOMORI MBOUMBA Titre : Secrétaire Permanent Organisation : CNC Adresse email : davyonomoricnc@gmail.com	
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Linsey Simone EMBINGA Titre : Coordinatrice de l'Unité de Gestion du Programme (UGP) Organisation : UGP CAFI Adresse email : lsembinga@gmail.com	

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI, y compris via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

²https://drive.google.com/open?id=1YndKt5KEULfKU0hCkr9FkY6i99cczf5T&authuser=secretariatcafi%40gmail.com&usp=drive_fs

Veillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Le secrétariat de CAFI a validé l'extension du projet au 30/09/25 pour finaliser les activités en cours sans COPIL. Aucun COPIL n'est prévu avant la fin du projet.

Cigle	Désignation
ADD	Autorité du Développement Durable
AFD	Agence Française de Développement
AGEOS	Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observation Spatiales
ANO	Avis de Non-Objection
ANPN	Agence Nationale des Parcs Nationaux
ATI	Assistance Technique Internationale
CA	Conseil d'Administration
CAFI	Initiative pour les forêts d'Afrique centrale
CC	Changements Climatiques
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CIN	Cadre d'Investissement National
CNAT	Commission Nationale d'Affectation des Terres
CNC	Conseil National Climat
COFIL	Comité de Pilotage
DANO	Demande d'Avis de Non-Objection
DRF	Demande de Remboursement de Fonds
EIDD	Evaluation d'Impact du Développement Durable
EIES	Etude d'Impact Environnementale et Sociale
GG	Gré à Gré
GES	Gaz à effet de serre
HNG	Herbarium National du Gabon
HSC	Hauts Stocks de Carbone
HVC	Haute Valeur de Conservation
IRET	Institut de Recherche en Ecologie Tropicale
IRN	Inventaire des Ressources Naturelles
MEPPDD	Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement Durable
MFME	Ministère des Forêts, des Mers, de l'Environnement chargé du Plan Climat et de l'Affectation des Terres
MO	Maîtrise d'Ouvrage
MOD	Maître d'Ouvrage délégué
OS	Objectifs Spécifiques
OSC	Organisations de la Société civile
PEES	Plan d'Engagement Environnemental et Social
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PNAT	Plan National d'Affectation des Terres
PND	Plan National de Développement
PR	Présidence de la République
PTBA	Plan de Travail Budgétisé Annuel
PV	Procès-verbal
RAF	Responsable Administratif et Financier
RPM	Responsable Passation des Marchés
RSE	Responsable Suivi-évaluation

SEM	Société Equatoriale des Mines
SNORNF	Système National d'Observations des Ressources Naturelles
UCD	Unité Communication pour le développement
UGP	Unité de Gestion du Programme
ULB	Université Libre de Bruxelles
UTCF	Utilisation des Terres et Changements d'Affectation des terres

Table des matières

1.	Données clés du projet	7
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet	8
3.	Défis de mise en œuvre.....	16
3.1	Défis liés au contexte du pays.....	16
3.2	Défis inhérents au projet	16
3.3	Commentaires	16
4.	Evaluation de la performance du projet	18
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique.....	18
4.2	Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	26
5.	Résultats du Projet.....	36
5.1	Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	36
5.2	Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention.....	40
6.	Communication et promotion	48
6.1	Illustration spécifique	48
6.2	Stratégie et plan de communication	52
7.	Exécution financière	54
7.1	Décaissements	Error! Bookmark not defined.
7.2	Contrats	59
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines.....	63
7.4	Mobilisation de ressources	63
7.5	Audits	63
7.6	Révisions budgétaires	63
8.	Suivi évaluation et apprentissage du projet	Error! Bookmark not defined.
8.1	Etat d'avancement du plan de suivi du projet	64
8.2	Evaluations	64
8.3	Intégration des leçons	65
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant)	65
9.	Thèmes transversaux	65
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables.....	65
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux	66
10.	Gestion des risques	69
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	69
10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	77

11.	Récapitulatif des livrables.....	78
12.	Annexes.....	79

1. Données clés du projet

Titre du projet	Planification Nationale de l’Affectation des Terres et Surveillance Forestière pour promouvoir des stratégies de développement durable pour le Gabon
Numéro de référence MPTF du projet	00111269
Hyperlien du document de projet ³	https://www.cafi.org/sites/default/files/2021-02/Gabon_pRODOC_AFD_CAFI_FINALE.pdf
Zone(s) d’intervention(s) du projet	Nationale
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère des Comptes Publics
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ⁴	Conseil National Climat (CNC), Agence Gabonaise d’Etudes et d’Observation Spatiale (AGEOS), Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN)
Budget total du projet (USD)	18.428.689 US\$ sur 5 ans : 1e tranche (garantie) : 9.400.000, 2e tranche (conditionnelle) : 9.028.689
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d’approbation du projet par le Conseil d’administration de CAFI	Soumission au Secrétariat Exécutif : 02.02.2018 Examen Indépendant : février-mai 2018 Approbation : Mars 2018
Date de réception des premiers fonds du MPTF	1er versement : 10.06.2019 2ème versement : 30.12.2023
Date d’approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	02.07.2019
Date de clôture initiale	31.12.2024
Date de clôture révisée le cas échéant	28.02.2025 (attente de validation d’une prolongation jusqu’en septembre 2025)
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l’année de rapportage	1 938 346 USD
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l’année de rapportage	9 864 627 USD (hors frais de gestion AFD)
Taux de consommation sur l’ensemble des tranches reçues	Tranche 1 : 100% d’utilisation du montant de la 1 ^{ère} tranche (Hors frais de gestion AFD) (taux réel de décaissement : 88%) Tranche 2 : 27% (Hors frais de gestion AFD)
Date et lien de l’évaluation à mi-parcours le cas échéant	na na

³ L’ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI

https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

⁴ Il s’agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès au cours de la période de rapportage	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Le PNAT est achevé et mis en œuvre pour une planification optimale de l'affectation des terres	
Indicateur effet 1 : Existence d'un PNAT VF	
<p><i>R1.a Appui à l'opérationnalisation de la CNAT et Conflits d'affectation des terres résolus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) 0 cas de conflits traités/résolus/arbitrés par la CNAT avec le secteur privé, soit 0 ha de surface concernées ; Aucune réunion de la CNAT depuis la transition, plus de président de la CNAT. ii) Présentation et discussion du Manuel de procédure aux membres de la CNAT, attente de la validation par le Président. Relance au Ministre en charge de l'Environnement sur la validation du projet de loi d'affectation des terres et le Manuel de procédure de la CNAT iii) Projet de loi sur la gestion des conflits d'affectation : Ce texte a été transmis au Président de la CNAT et reste en attente pour la présentation en atelier final, actant sa validation et par la suite poursuivre les procédures légales en République Gabonaise pouvant le rendre applicable. iv) Rédaction des TDRs du consultant pour l'élaboration du PNAT ; v) Le comité local pour l'élaboration du PNAT V1 a été mis en place. Il appuiera le consultant qui sera recruté pour la rédaction. Les TDR du consultant ont été rédigés. vi) Participation à la 20ème Réunion des Parties du PFBC à Kinshasa (CF. Compte rendu de mission) 	<p><i>R1.a Appui à l'opérationnalisation de la CNAT et Conflits d'affectation des terres résolus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) 295 cas de conflits d'affectation des terres mis en évidence sur l'étendue du territoire soit 4.546.732,5 ha de surface concernées. ii) Manuel des procédures de la CNAT pour la résolution des conflits finalisé et soumission à la validation technique des membres de la CNAT. iii) Projet de loi sur la gestion des conflits d'affectation en cours de rédaction. L'objectif de ce texte est de créer un cadre juridique pour la résolution des conflits d'affectation des terres et permettre ainsi la rédaction d'avis et actes juridiques nécessaires à la résolution des conflits d'affectation des terres. iv) Manuel des procédures de la CNAT pour la résolution des conflits finalisé et soumission à la validation technique des membres de la CNAT. Pour rappel, selon le décret, la CNAT est portée par le ministre en charge du développement durable.
<p><i>R1.b Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Réception de la donnée du Sanctuaire de Nature. Il s'agit d'une réserve située à l'amont du Bassin de la Begnoug, dans le département du Komo Kango, province de l'Estuaire, créée par le décret 0370/PR/MEFMEPCPAT du 30 décembre 2022. <p>Le support par lequel cette donnée a été transmise est un lien renvoyant au décret sur le journal officiel : https://journal-</p>	<p><i>R.1.b Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Unité de gestion des données est opérationnelle ; ii) Disponibilité des données du secteur agricole, des données de séries agricoles au sein des permis forestiers, des données du réseau de communication relatives à la fibre optique par l'ANINF, des données du cadastre minier, des données des points de captages d'eau de rivière et d'eau souterraine, de lignes électriques hautes et basses tension, ainsi que les centrales, des données du secteur des hydrocarbures, des terres affectées de la ZERP, des aires protégées terrestres et marines ;

<p>officiel.ga/19733-0370-pr-mefmepcpat- /</p> <p>ii) Extraction des points GPS à partir du lien de téléchargement de la donnée pour délimiter le contour de l'aire protégée susmentionnée ;</p> <p>iii) Mise à jour des données sur les aires protégées qui étaient préalablement compactées dans un même fichier ;</p> <p>iv) Mise à jour des codes couleurs en fonction des secteurs ;</p> <p>v) Elaboration d'un tableau récapitulatif des données par secteur et par année présentant leurs descriptifs, leurs sources, leurs statistiques ;</p> <p>Classement des données brutes et données traitées en fonction des secteurs et par année de collecte, pour voir leur évolution dans les mises à jour.</p> <p>vi) 2 analyses techniques produites et transmises à la CNAT sans production de cartes, 4 cartes d'alertes transmises à la DGF et 4 cartes d'alertes transmises à la DG Mines et données en fichier Forme des rapports d'exploitations, des permis forestiers, des séries de conservation transmises et les limites administratives au Cabinet ONFI pour l'étude sur les potentialités du secteur forestier.</p> <p>vii) L'étude sur les potentialités du secteur forestier fournira désormais les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un état des lieux de l'extraction durable des ressources naturelles forestières avec cartographie actualisée, basé sur l'observation des données ouvertes sur la déforestation et dégradation appliquée aux concessions forestières et foresterie communautaire ; • une évaluation des zones perturbées du paysage forestier ; • une synthèse de l'analyse économique du secteur forestier sur base de bibliographie existante ; • un rapport d'analyse proposant des scénarios d'aménagement sur des territoires cibles (échantillons représentatifs) susceptibles d'intérêt pour la gestion durable des ressources 	<p>iii) 5 protocoles de partage d'informations signés sur 8 avec l'AGEOS et des partenaires nationaux et 7 protocoles sur 10 signés par la CNAT et des partenaires nationaux dans le cadre du réseau de partenaire (SEEG, ANINF, Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des Forêts, ANPN, Direction Générale des Mines, Direction Générale des Hydrocarbures).</p> <p>iv) 150 cartes produites pour la CNAT, 16 cartes d'alertes de changement transmises à la DGF et 12 cartes d'alertes de changement transmise à la DG Mines, données en fichier de Forme des rapports d'exploitations, des permis forestiers, des séries de conservation transmises et les limites administratives au Cabinet ONFI pour l'étude sur les potentialités du secteur forestier.</p> <p>v) Disponibilité de visualisation et d'analyses des données d'affectation des terres sur la plateforme conçue à cet effet (intégration des données du secteur des hydrocarbures et des données de la campagne de cartographie participative réalisée par l'ANPN dans l'Ogooué Lolo).</p> <p>vi) Poursuite de la prise en main de l'environnement d'ArcGis Enterprise (discussions avec ESRI France) ;</p> <p>vii) Modification des représentations graphiques au niveau des Dash board par secteur (de Diagramme circulaire en diagramme en bâton)</p> <p>viii) Collecte des données de la ZERP de POG pour le compte du DC de la DG de l'industrie ;</p> <p>ix) Collecte et ajout de données conservation sur l'aire protégée « SANCTUAIRE DE NATURE AMONT DE LA BEGNOUNG » dans le département du Komo Kango, à l'Estuaire, ajoutée à la BdD ;</p> <p>x) Mise à place d'une procédure de publication des données sur ARCGIS ENTREPRISE pour faciliter l'utilisation de la plate-forme</p> <p>xi) Publication de la donnée éclatée sur les aires protégées terrestres</p> <p>xii) Disponibilité du rapport de conception et du guide d'utilisation de la plateforme ;</p> <p>xiii) Amélioration graphique de certaines parties de la plateforme ;</p> <p>xiv) Mise à jour des tableaux de bord des secteurs administratifs, agriculture et conservation</p>
---	---

naturelles et des terres en République gabonaise.	
<p><i>R1.c Stratégie de communication, de consultations et de consensus définie et mise en œuvre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) 2407 supports de communication dont 35 clés USB personnalisées, 35 Pins, 1 Roll-Up, 35 stylos, 35 Note book, 1200 affiches, près de 1000 dépliant ii) 603 consultations du Site internet de la Commission Nationale d'Affectation des Terres ; iii) 2 campagnes de communication effectuées et 280 personnes atteintes ; iv) Près de 75 réunions ou rencontres de sensibilisation réalisées par les Référents locaux installés dans la Province du Woleu-Ntem. v) 1 newsletter annuelle produites en 250 exemplaires et distribuées auprès des centres d'informations pour la distribution aux populations villageoises, aux membres de la CNAT, les élus locaux, les OSCs; vi) 609 publications sur les réseaux sociaux (publications et partages d'autres publications) <p>Twitter: https://x.com/La_CNAT_Gabon?t=UauKt9Y-tsIascS4iPIH3Q&cs=09</p>	<p><i>R.1.c -Une stratégie de communication est établie et un site internet a été développé :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Réalisations depuis le début du programme : 14 campagnes de communication, ayant permis d'atteindre au moins 705 personnes. au cours desquelles les produits de communication suivants ont été distribués : 180 clés USB personnalisées, 180 Pins, près de 10 Roll-Up, 180 stylos, 180 Note book, 45 Polos, 2 capsules vidéo, 1 spot audio, 1204 affiches, près de 1500 dépliant, 1 Newsletter imprimée en 250 exemplaires, plus de 304 infographies au total. Entre juillet et novembre 234 infographies ont été réalisées dont quelques-unes ont été publiées en ligne (semestre 2, 2024). ii) 1 Newsletter imprimée en 250 exemplaires, elle est publiée annuellement. Une nouvelle Newsletter est en cours de finalisation. Le lien du site internet et de la plateforme PNAT et CNAT : Plateforme et site Web de la CNAT: (https://www.cnat-gabon.com/, https://pnat.cnat-gabon.com/) iii) Parties prenantes ayant bénéficié des produits imprimés ; les membres de la CNAT, les populations locales rencontrées lors des 2 ateliers provinciaux et les 9 ateliers départementaux réalisés dans les provinces du Woleu-Ntem et l'Ogooué-Lolo, membres de la Presse, parties prenantes lors de la Participation aux COP27, COP28 Climat et COP15 Biodiversité, les personnes qui consultent le site internet et les pages Facebook et Twitter ; iv) 5 centres d'information dédiés à l'information et la consultation sur le Programme sont ouverts dans les 5 départements du Woleu-Ntem et 5 locaux sont installés ; https://www.gabonreview.com/programme-cafi-les-referents-locaux-installes-au-woleu-ntem/ https://fr.allafrica.com/stories/202212050712.html https://www.cnat-gabon.com/wp-content/uploads/2023/06/Newsletter_Planche.pdf https://www.gabonreview.com/cafi-logooou-lolo-accueil-des-experts-du-cnc/⁵

⁵ (Les articles disponibles abordant la sensibilisation au titre de référents datent de 2 ans, le format actuel, n'existant pas les années précédentes, il apparaît important de les fournir tout de même)

	<p>v) Près de 75 réunions ou rencontres de sensibilisation réalisées par les Référents locaux installés dans la Province du Woleu-Ntem.</p> <p>vi) Sur le réseau social LinkedIn, l'on enregistre 262 relations, 362 abonnés, soit 24 de plus que le premier semestre.</p> <p>Du 7 décembre 2023 au 05 décembre 2024. L'on enregistre 23332 impressions et 3863 membres touchés.</p> <p>Nombre de publications : Plus de 250 posts (publications normales et republications d'autres pages soit environ 50 de plus par rapport au semestre 1).</p> <p>509 interactions du 8 décembre 2023 au 6 décembre 2024.</p> <p>Lien LinkedIn https://www.linkedin.com/in/cnat-gabon-officiel414469275?utm_source=share&utm_campaign=share_via&utm_content=profile&utm_medium=android_app</p> <p>Sur le réseau social Facebook,</p> <p>L'on enregistre 41, followers 250 publications (publications normales et republications d'autres pages) 27 « j'aime »</p> <p>La page Facebook CNAT ne procure que des statistiques comprises entre les 7, 14 et 28 derniers jours (<i>la période de janvier à juin n'apparaît pas</i>)</p> <p>Du 14 novembre au 05 décembre 2024, l'on enregistre 54 interactions, 475 vues.</p> <p>Lien Facebook : https://www.facebook.com/CnatOfficiel/</p> <p>Sur le réseau social Twitter</p> <p>261 publications soit 51 de plus que le premier semestre (publications normales et republications d'autres pages) et plus 20000 impression 44 followers</p> <p>Lien Twitter: https://x.com/La_CNAT_Gabon?t=UauKt9Y-tsIascS4iPIH3Q&s=09</p> <p>N.B.</p> <p>Pour la compréhension des réseaux, il est à noter ceci :</p> <p>Engagement – Le nombre total d'interactions avec votre post, y compris les réactions, commentaires et republications.</p> <p>Impressions – Le nombre de fois où votre post a été affiché à l'écran.</p>
--	--

	<p>Vues uniques – Le nombre de comptes sur lesquels votre post a été affiché.</p>
<p><i>R1.d Cartographies participatives des villages réalisées et géoréférencées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Un atelier d’harmonisation des protocoles méthodologiques de cartographie villageoise s’est tenu du 12 au 14 juin 2024. Les éléments de méthodologie nationales en été validés en séances de travail au sortir de l’atelier. ii) Un groupe de travail sur la cartographie participative a été mise en place et noyau dur formalisé, incluant 2 coordonnateurs, deux membres ANPN, deux membres CENAREST et deux membres AGEOS : à élaborer six fiches d’évaluation relatif au : rapport de cadrage, la prospection, la collecte, la réalisation des cartes, la validation et le rapport final. iii) Le marché signé en gré à gré entre l’IRET et le CNC permet à l’IRET de prendre part aux activités de cartographie villageoise. De même après une sélection après appel d’offre, les ONG FENSED, WWF et le consortium Keva-Mynapyga-Brainforest y ont également pris part. Chacune de ces entités ont mené leur première mission de prospection en décembre 2024. iv) L’ANPN a obtenu l’ANO pour le recrutement de 11 agents supplémentaires dont les contrats ont pris fin en décembre. Elle a également bénéficié d’un appui ponctuel de 12 écogardes pour les missions de collecte. 	<p><i>R1.d Cartographies participatives des villages réalisées et géoréférencées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) 468 cartes de villages cartographiés dans les Provinces de l’Estuaire et de l’Ogooué-Lolo, établies et en attente de validation par le Groupe Technique. ii) A ce jour, 682 villages sont à mettre à l’actif des villages prospectés par les ONG et le CENAREST. L’ensemble des données relatives à la prospection ont été transmis au noyau dur du groupe de travail

<p><i>R1.e Cartes et analyses des potentialités de développement des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Consultation avec les équipes techniques et les sous-commissions de la CNAT et avec les parties prenantes clés (ministères sectoriels), en vue d'affiner les données collectées pour la réalisation des cartes et des scénarios thématiques. ii) Une rencontre avec la nouvelle équipe au sein du Ministère des mines s'est faite, une analyse des données sera fournie par les experts du Ministère des Mines – une saisine a été faite à l'endroit du Ministère du Pétrole, le Ministre a émis des recommandations pouvant concourir au succès de cette étude. Le cabinet ayant été recruté pour la rédaction du rapport des secteurs pétrolier et minier, a fourni deux rapports. Après analyse de ces rapports par la sous-commission technique de la CNAT, de nombreuses incohérences ont été relevées, ne permettant donc pas de les valider. iii) Une saisine du Ministère de l'Agriculture s'est faite, afin d'obtenir des données agricoles pertinentes au PNAT – des experts techniques du Ministère de l'agriculture prépare l'ensemble des données y relatives. 	<p><i>R1.e</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Méthodologie validée et cartes des permis forestiers, des industries de transformation du bois, des productions de bois, des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) en cours de finalisation par le cabinet recruté pour mener l'étude d'Analyse économique de l'extraction durable des ressources naturelles et forestières ; ii) Premières cartographies du potentiel minier et pétrolier reçues du Cabinet en charge de cette activité mais non validées par la partie Gabonaise. Les travaux d'analyses se font par le Ministère des Mines et des Hydrocarbures, saisine en cours. iii) Étude sur la cartographie du potentiel agricole en phase de cadrage et validation de la méthodologie à utiliser.
<p><i>R1.f Impacts des changements climatiques sur l'UTCF modélisés et pris en compte :</i></p> <p>Activité non démarrée</p>	<p><u>Activité non démarrée</u></p>
<p><i>R1.g Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) Consultation des parties prenantes en vue du choix des sites d'installation des stations hydrométéorologiques et de la composition du COPIL 	<p><i>R1.g</i></p> <ul style="list-style-type: none"> i) L'équipe technique s'est renforcée avec l'inclusion des parties prenantes au niveau national dans notamment la mise en place du COPIL, pour le suivi et l'appropriation de l'activité ; <p>L'activité a été suspendue compte tenu de nombreuses infructuosités dans le processus d'acquisition du matériel.</p>
<p><i>R1.b Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition et directives relatives aux HSC et HVC élaborées : Participation à l'atelier sur l'« Application des Haute Valeur de Conservation pour la conservation in situ des espèces d'arbres et des habitats forestiers les plus menacés du Gabon » https://www.youtube.com/watch?v= MBf 	<p><i>R1.i Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au total, 425 taxons (espèces et infra-espèces) sont actuellement recensés comme endémiques du Gabon et 114 taxons comme sub-endémiques. - De même, la liste des espèces d'arbres du Gabon a été mise à jour. Au total, 1488 taxons (espèces et infra-espèces) d'arbres indigènes sont actuellement recensés au Gabon (annexe).

<p>EKr3XkM&t=2074s&ab_channel=GROUP EGABONTELEVISIONS; minute 34 à 36''20)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cartes HSC et HVC élaborées : 4 cartes ont été produites ; une application crée et une contribution à la rédaction d'un livre sur les HVC3 du Gabon : - Carte de distribution des espèces endémiques du Gabon - Carte de distribution des espèces subendémiques du Gabon - Carte des 23 sites KBAs (zone clé pour la conservation) définis sur la base de présence d'espèces de plantes déclencheuses, qui pourraient également être considérés comme zones HVC1. - Carte de la typologie préliminaire de végétation du Gabon qui servira à l'identification des zones HVC3. - Une application a été créée en collaboration avec l'IRD et le MBG : ConApp (https://dreamrs.shinyapps.io/conrappli/). Cette application permet d'accéder à des cartes de distribution actualisées des espèces d'arbres menacés du Gabon à partir de l'onglet « Obtenir des informations sur la distribution des arbres menacés ». - Rédaction d'un livre sur les HVC3 forestier du Gabon (https://www.researchgate.net/publication/374387278_Les_ecosystemes_menaces_du_Gabon_les_HVC3_forestiers_Premiere_version) - Réalisation de la mission au sud de Minkébé dans la zone de Makokou du 22 août au 09 septembre 2024 : réalisation de 6 transects et de récoltes de 182 spécimens de plantes. - Réalisation de la mission dans la zone de Mabanda et Nzinga du 27 octobre au 07 novembre 2024 : réalisation de 8 transects et récolte de 114 spécimens de plantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des premières données collectées et des prochaines collectées lors des missions de terrain permettront de proposer une carte. - Réalisation de 44 transects forestiers et de 1555 spécimens de plantes récoltés, soit 1,5 % de tous les échantillons récoltés au Gabon. - Du 2 au 4 décembre s'est tenu l'atelier national d'interprétation des HVC 1 et 3 pour les plantes du Gabon : un rapport d'atelier reprenant l'ensemble des recommandations et conclusions a été rédigé. - Les 3 consultants qui seront en charge d'élaborer les cartes HVC et HSC ont été recrutés.
<p><i>R.1.i Outils et méthodes multi-critères d'aide à la décision utilisés et PNAT V2 élaboré</i></p> <p>Activité non démarrée</p>	<p><u>Activité non démarrée</u></p>
<p><i>R1.j. Etude d'impact de développement durable (EIDD) sur PNAT V2</i></p> <p>Activité non démarrée</p>	<p><u>Activité non démarrée</u></p>

R1.k. PNAT VF approuvé et mis en œuvre Activité non démarrée	<u>Activité non démarrée</u>
Effet 2 : Système performant de suivi de l'UTCF	
Indicateur effet 2 : Données disponibles Fréquence d'actualisation des statistiques et cartes de couvert forestier	
R2.a Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites : i) Dimensionnement des postes à équiper avec l'appui technique de CLS ii) 4 mises à jour des cartes et statistiques iii) Développement des livrables : - Validation du rapport d'Installation du matériel informatique de CLS au centre de compétence de Nkok (livrable D2.2), - Rédaction de la Note méthodologique de perturbation du couvert forestier (partie RADAR du livrable D3.1).	R.2.a i) La solution codéveloppée avec CLS a permis la formation et l'achat de matériel nécessaire à 2 postes de serveurs de traitement et d'analyse d'images. Les serveurs ont été installés à l'AGEOS. ii) 10 mises à jour des cartes statistiques. iii) Installation du matériel informatique de CLS au centre de compétence de Nkok (livrable D2.2).
R.2.b Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée : i) 210 villages avec emprise cartographiée. ii) 1400 ha de surfaces désagrégées des emprises spatiales des villages.	R.2.b i) 1080 emprises spatiales des villages pour les provinces du Woleu-Ntem, l'Ogooué-lolo, l'Ogooué-Ivindo, Ngounié et l'Estuaire déjà cartographiées ; ii) 8871,89 hectares de surfaces désagrégées (zones agricoles rurales).
R.2.c Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies : i) 39 503 alertes de déforestation émises ; ii) 7756 alertes de déforestation transmises ; iii) 48 alertes de déforestation suivies d'une opération terrain.	R.2.c i) 92 056 alertes de déforestation émises ; ii) 16 109 alertes de déforestation transmises ; iii) 315 alertes suivies d'une opération terrain.
R.2.d Parcelles IRN et transects de biodiversité établis : i) 25 parcelles permanentes installées durant l'année (deux missions d'installation et deux missions de coordination) ii) Organisation de l'atelier sur la valorisation des résultats issus de IRN au PFBC à Kinshasa en RDC en Juin 2024 iii) Production des rapports d'analyse des données des parcelles installées : plus de 10 rapports produits iv) Renforcement des capacités des équipes IRN avant chaque mission de terrain	R.2.d i) Un total de 338 parcelles installées. ii) 52 kg d'échantillons envoyés au laboratoire IITA au Cameroun pour analyse

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

La CNAT est placée sous la tutelle du Ministre en charge du Développement Durable. A ce jour, il n'existe pas de Ministre en charge du Développement durable mais le Ministère de l'Environnement et du Climat abrite une Direction Générale de l'Environnement en charge du Développement Durable. Cependant, après plusieurs relances au Ministère, aucune réponse n'a été reçue ce jour. Depuis près de deux ans maintenant, la CNAT ne s'est pas réunie. En effet, depuis les changements institutionnels et politiques ayant eu lieu au Gabon en 2023, les priorités gouvernementales définies, indépendantes de l'action du Programme, ne tranchent pas sur la question de la CNAT. De ce fait, aucune réunion extraordinaire de la CNAT ne s'est tenue et elle n'a pas de président.

Les nouvelles autorités ont exprimé leur volonté de poursuivre les engagements internationaux du pays et les efforts nationaux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des terres. Cependant, un problème d'appropriation des outils persiste. En particulier, le projet a connu des changements majeurs dans les interlocuteurs clés : i) Secrétaire Permanent du CNC, maitre d'ouvrage délégué du projet; ii) Directeur Général de l'AGEOS, iii) Secrétaire Exécutif de l'ANPN, iv) Président du COPIL, ainsi que les Ministres de l'économie et de l'environnement et du climat.

Ces changements ont nécessité une phase d'adaptation qui a fortement impacté le calendrier du projet.

Le dossier relatif à la Commission Nationale d'Affectation des Terres (CNAT), dont la mission est l'élaboration du PNAT, est actuellement entre les mains des autorités compétentes du Gabon, pour analyse et faciliter ainsi la finalisation du projet à travers la validation de certains documents tels que : le décret portant réorganisation de la CNAT, le projet de loi de l'Affectation des Terres, pour lequel il reste un atelier de validation, la validation du manuel de procédures de la CNAT entre autres actions.

3.2 Défis inhérents au projet

Concernant le PNAT, on note une nette absence de collaboration entre les différents départements sectoriels devant fournir les données qui alimentent la base de données. Malgré la réticence de certaines directions générales, le processus de collecte, d'analyse des données et de production de rapports techniques a été maintenu. A ce jour, la plateforme en ligne est disponible. Il reste cependant une amélioration ergonomique et quelques réajustements à apporter pour un meilleur rendu en matière d'analyse des données

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du SNORNF, les activités de janvier à mars (pré-copil) ont connu un ralentissement notamment à cause de la non-installation des serveurs. Ils ont depuis été installés à l'AGEOS. Les équipes de l'AGEOS ont poursuivi leurs activités avec les mises à jour des cartes et statistiques.

Également, un léger ralentissement dû au changement des équipes des développeurs informatiques de CLS a affecté la continuité des activités. Pour relancer le projet, les équipes de CLS ont été reçues à Libreville en août pour l'installation des serveurs du SNORNF et l'organisation d'un atelier de transfert de compétences. Toutefois, quelques faiblesses ont été relevées dans les différents algorithmes de la chaîne optique et l'absence d'implémentation de la chaîne radar. Actuellement, des réunions hebdomadaires entre les ingénieurs de l'AGEOS et de CLS permettent de combler ces lacunes.

3.3 Commentaires

La mise en œuvre du Plan National d'Affectation des terres (PNAT) du Programme CAFI intègre une série de traitements et des données collectées auprès des administrations sectorielles et leur diffusion sur la plateforme.

Ainsi, l'essentiel du travail était basé sur les mises à jour des informations provenant des sectoriels et la mise en conformité de la plateforme. Aussi, l'équipe a continué la collecte et participé à des réunions avec les sectoriels pour la complétude des données.

Le dernier trimestre 2024 a été marquée par la reprise des missions de terrain de la cartographie participative, de l'installation des placettes pour l'activité de l'IRN et du suivi satellitaire de l'AGEOS.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁶	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁷	Cible finale dans le prodoc ⁸	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ⁹
1.1 et 1.2 Appui aux travaux de la CNAT et des sous-commissions et gestion des conflits	Nombre de cas de conflits et surfaces concernées par des conflits (en ha)		100% des demandes d'affectation sont vérifiées par la CNAT	Toutes les demandes soumises à la CNAT ont été vérifiées					Conflits d'affectation des terres résolus dans le PNAT V1 validé			Depuis la création de la CNAT, aucune nouvelle affectation de terre ne se fait sur des conflits. Cependant sur les 36% de terres affectées à plusieurs activités, la CNAT a mis en évidence près de 295 conflits d'affectation des terres sur l'étendue du territoire, entre la SEM et les exploitants forestiers soit 4.396.698,74 ha. Et 47 conflits d'affectation entre les exploitants forestiers

⁶ Préciser l'unité.

⁷ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁸ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

⁹ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

												et la Direction Générale des Mines soit 150.033,76 ha. La résolution de ces conflits ne peut se faire sans cadre juridique adopté.
		Cadre juridique opérationnel insuffisant	-Projet Loi d'affectation validé -Manuel de procédures validé par la CNAT	-Projet de Loi en cours de discussion et finalisation -Présentation et discussion du Manuel de Procédures en plénière de la CNAT		Manuel de procédure CNAT élaboré	Projet de loi en cours de consultation Manuel de procédure soumis à la validation ministériel					Tous les documents élaborés sont entre les mains des autorités compétentes en attente de validation.
1.3 Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles	Base de données régulièrement enrichie au cours de l'année sur la base des données transmises à l'AGEOS par les parties prenantes	Base de données PNAT V0 incomplète (2015) accessible en ligne	5 protocoles d'accord sectoriels opérationnels	0	4	6	10	10	Base de données robuste du PNAT VF mise à jour et accessible en ligne	/		La base de données est en ligne depuis 2022. Ce trimestre a été focalisé sur : - Les mises à jour sur les adaptations des codes couleurs des données ;

												Facebook et les 423 abonnés virtuels des 3 réseaux sociaux y compris les près de 705 personnes atteintes physiquement. L'on enregistre l'atteinte de près de 59 602 en cibles directes.
	Nombre de centre d'information		5	5	/	0		0	5	5		Le nombre initial prévu des référents locaux était de 48, représentant les 48 départements au niveau national. Toutefois, pour des raisons de restructuration proposée par le Secrétariat CAFI, le nombre de 48 a été revu à 5 pour une phase pilote, afin de tester l'efficacité de ces derniers à l'intérieur du pays.
	Newsletters par an Nombre de post sur les réseaux sociaux par semaine Nombre de produits imprimés		1 54 3000	1 46 2467	/	0 0 934	1 46 3401	1 46 3401	Processus d'élaboration du PNAT ouvert et participatif intégrant des consultations élargies au niveau national, provincial et départemental	/	/	L'on retient qu'il y a eu 3 401 produits de communication imprimés en 2023. Du fait du ralentissement des activités l'objectif initial n'a pas été atteint.

<p>1.5 Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux</p>	<p>Réalisation des cartes villageoises participatives sur le territoire gabonais.</p>	<p>Aucun village cartographié et aucune carte validée</p>	<p>446 cartes validées</p> <p>1000 villages cartographiés</p>	<p>1122 villages cartographiés</p>	<p>0</p> <p>22</p>	<p>22</p> <p>446</p>	<p>22</p> <p>446</p>	<p>468</p> <p>1590</p>	<p>2589</p>	<p>/</p>	<p>22 villages ont été cartographiés lors de la phase test, et 446 dans la province de l'Ogooué-Lolo. La restructuration des activités proposées par le Secrétariat CAFI a fortement ralenti cette activité. De ce fait, l'ANPN est appuyé par des ONG et le CENAREST suite à un appel d'offres. En décembre 2024, les ONG ont mené la 1^{ère} des 5 étapes de cartographie dans 1122 villages (étape de prospection). Les rapports ont été transmis au GTTC en mi-janvier 2025 qui ont été validés en mi-février. Attente d'approvisionnement pour la 2^{nde} phase.</p>
<p>1.6 Cartes et analyses des potentialités de développements des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles</p>	<p>Nombre et types de cartes et d'analyses thématiques produites</p>	<p>Pas d'analyses ni de cartes des potentialités sectorielles</p>	<p>3 cartes par secteur</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>Cartes des potentialités sectorielles intégrées à la BdD du PNAT</p>		<p>Les 3 études ont démarré.</p> <p>Celle concernant le secteur forêt est la plus aboutie et reste suspendue à la transmission des données de la DGF. Une remodelisation des termes de références avec le cabinet ONFI en charge de l'étude a été proposée, afin d'y remédier.</p> <p>L'étude sur le volet minier a pu mettre en évidence un premier échantillonnage de carte dont la qualité reste à valider. Les experts des Ministères des</p>

												<p>Mines et du Pétrole ont été saisies. Des retours nous ont été faits et les équipes de la CNAT et desdits ministères travailleront ensemble afin de fournir les données requises dans le cadre de l'étude.</p> <p>L'étude sur le volet agricole est à la phase cadrage. Un rapport de cadrage a été produit faisant état des lieux et de la méthodologie qui sera utilisée pour produire les cartes. Ce rapport a été validé. Le ministère de l'agriculture a mis des experts sur ce volet, afin que ces derniers fournissent les données requises dans le cadre de l'étude.</p>
1.7 Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi	Nombre de stations mixtes installées	Quasi-absence de réseau de stations météorologiques et hydrologiques	6	0	0	0	0	0	10	6		L'équipe technique s'est renforcée avec l'inclusion des parties prenantes au niveau national dans notamment la mise en place du COPIL, pour le suivi et l'appropriation de l'activité ; discussions en cours sur le choix des sites d'installation des stations.
1.8 Élaboration de définitions et directives nationales relatives aux forêts à HVC et à HSC	Nombre de cartes HSC et HVC élaborées	Travaux en cours à l'ANPN mais incomplets sur HVC "habitats rares" et HSC	4 cartes compilant les données HVC et HSC collectées	0	0	0	0	0	Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborées, cartes intégrée	/		Sur les 10 missions prévues, 6 missions ont été réalisées, permettant d'obtenir des données pour la réalisation des cartes. Ce n'est qu'à la clôture des activités de terrain que les

									à la BdD PNAT			données seront compilées et analysées pour élaborer les cartes HVC et HSC. Les consultants en charge d'élaborer ces cartes a été identifié. Une méthodologie de définition des HVC 1 et 3 a été validée lors d'un atelier national.
2.1 Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites	Nombre de postes équipés et fonctionnels	Méthodologie de cartographie de l'UTCF non automatisée	2	0	0	0	0	2	Utilisation d'une chaîne de traitement d'images automatisée pour la cartographie de l'UTCF 100% du protocole réalisé			La solution codéveloppée avec CLS a permis la formation et l'achat de matériel nécessaire à 2 postes de serveurs de traitement et d'analyse d'images. Les deux postes ont été installés. Et le développement des livrables D3.4, D3.5, D4.2 et D5.1 se poursuive.
	-Taux de réalisation du protocole d'équipement des postes		100%	0%	0%	45%	80%	100%				
	Nombre de mises à jour des cartes et statistiques		10	0	1	2	7	13				
Produit 2.2 : Cartographie de l'emprise spatiale des	Nombre de villages avec emprise cartographiée	Absence de cartographie de l'emprise	1000	110	0	142	637	1080	Cartographie de l'emprise spatiale des villages réalisée			Ces résultats sont liés à plusieurs facteurs : - Les activités de digitalisation ont commencé après la

villages du Gabon réalisée	Surfaces désagrégées des emprises spatiales des villages (ha)	spatiale des villages	500	1400	0	5074,78	7471,89	8871,89				livraison des images satellites (OneAtlas d'Airbus) en septembre 2022 - La forte couverture nuageuse du territoire qui rend les images satellites inexploitable ; - La disponibilité des images satellitaires à faible couverture nuageuse ; - La non réalisation des missions de terrains pour palier à cette forte couverture nuageuse. Les activités de l'emprise se sont poursuivies par la digitalisation des images satellites
Produit 2.3 : Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies	Nombre d'alertes de déforestation émises	Pas de système d'alerte opérationnel	25000	22 337	0	28665	65146	92 056	Système d'alerte de déforestation permettant une surveillance optimale du couvert forestier			1.Le nombre d'alertes ne peut être défini en amont ; 2. L'écart entre les alertes émises et transmises est dû au nombre fausses alerte. Le développement du système est en cours de finalisation.
	Nombre d'alertes de déforestation transmises	Pas de système d'alerte opérationnel	10000	2 384	0	5160	9927	16 109				
	Nombre d'alertes de déforestation suivis d'une opération terrain	Pas de système d'alerte opérationnel	1000	0	57	184	267	315				

2.4. Base de données sur les parcelles permanentes de IRN sont mises à jour	Nombre de parcelles installées et transects établis	IRN incomplet et 200 parcelles établies	93	12 parcelles	38 parcelles	65 parcelles		338 parcelles (comptabilisant celles installées avant 2021)	500	400	En raison de problèmes administratifs, le projet a pris du retard dans l'installation des parcelles d'IRN. L'objectif a été révisé à 400 parcelles. Durant le 1 ^{er} semestre, les équipes de terrain ont été formées et les capacités ont été renforcées. Durant le second semestre, 2 missions de terrain ont été effectuées.
---	---	---	----	--------------	--------------	--------------	--	---	-----	-----	--

Note :

- Les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent dans le cadre logique du projet** de manière à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Projet.
- Si les cibles sont modifiées, précisez-le.

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Fournir un état des lieux des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités principales prévues dans le PTBA de l'année de rapportage. Reproduire ou fournir un hyperlien au PTBA approuvé en début d'année.

- Suite au COPIL s'étant tenu le 9 avril 2024, les activités ont pu se mettre en place. Après les difficultés rencontrées durant l'année 2023, notamment la restructuration budgétaire des activités du Programme et l'arrêt des activités de terrain, les entités se sont mobilisées pour une reprise des activités du terrain durant les mois d'août à décembre 2024.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit ¹⁰ (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité ¹¹	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
--	---------------------------------	---------------------------	--	-----------------	---	---

¹⁰ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

¹¹ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Recrutement d'experts juridiques pour la rédaction du projet de loi en appui à la sous-commission juridique de la CNAT	1.1.a. (Référence Prodoc)	Sous-commission juridique CNAT	De janvier à décembre 2024	Des contributions techniques ont été collectées dans l'attente de la contractualisation	Les experts juridiques ont réalisé le draft de la loi relative à l'affectation des terres	Attente de validation des documents sur le plan politique. Plusieurs relances ont été faites aux ministères concernés.
Recrutement d'un cabinet juridique en charge de l'élaboration du manuel de procédures de la CNAT	1.1.a. (Référence PTBA)	Sous-commission juridique CNAT	De janvier à décembre 2024	Le manuel de procédures est disponible en attente de validation	Manuel de procédure en attente de la validation du Ministre	<p>La validation du manuel de procédure devait se faire par le Ministre sortant en sa qualité de Président de la CNAT - Ce manuel de procédure a été présenté aux nouvelles autorités – une relance pour le valider a été faite.</p> <p>A ce jour, il n'existe pas de Ministre en charge du Développement durable (DD) mais le Ministère de l'Environnement et du Climat abrite une Direction Générale de l'Environnement en charge du DD. Après plusieurs relances au Ministère, aucune réponse n'a été reçue. Depuis près de deux ans maintenant, la CNAT ne s'est pas réunie. En effet, depuis les changements institutionnels et politiques de 2023, les priorités gouvernementales définies, indépendante de l'action du Programme, ne tranchent pas sur la question de la CNAT. Depuis la transition,</p>

						aucune réunion extraordinaire de la CNAT ne s'est tenue.
Ateliers de réflexions de la CNAT	1.1.b (Référence PTBA)	Toutes les parties prenantes	De janvier à décembre 2024	Note explicatives disponible	Activité non menée	Aucune réunion de la CNAT ne s'est tenue en 2024 ; aucune prévue pour l'année 2025. Pour rappel, les membres de la CNAT doivent se réunir une fois par trimestre en session ordinaire, sur convocation de son Président.
Recrutement d'un cabinet en charge de la rédaction du PNAT V1/V2	1.1.c (Référence PTBA)	CNAT	De janvier à décembre 2024	Cahier de charges à titre de ligne directrice pour l'élaboration du PNAT a été élaboré	Le recrutement du cabinet est en attente	Les TDR de recrutement du cabinet ont été rédigés et transmis à l'AFD pour avis. Le processus de recrutement sera lancé durant le premier semestre 2025.
Mise en place d'un comité local en appui au cabinet pour la rédaction du PNAT	1.1.c	CNAT	De janvier à décembre 2024	Mise en place d'un comité local de rédaction du PNAT V1	Réalisé	Le Comité Local peut être élargi à plus d'acteurs – le Comité local établi en l'état a rédigé le cahier des charges du PNATV1. Il viendra en appui au cabinet d'étude dans la rédaction du PNAT V1.
Etablir une Unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS (unité PNAT)	1.3		De janvier à décembre 2024	Base de données robuste du PNAT V1 mise à jour et accessible en ligne	En cours	La collecte des données et leurs analyses se poursuivent. En effet, les données sont transmises après la mise à jour ait été effectuée au sein de l'administration concernée. Le Base de données PNAT est achevée et consultable en ligne.

						<p>Toutefois, elle est sujette à des améliorations (performance, flexibilité, interaction design, outils de requête, etc.).</p> <p>L'unité se réunit régulièrement dans le but que la plateforme soit plus interactive.</p>
Réalisation de missions en province en appui à la CNAT	1.4.2 b, c,d	Référents en communication	De janvier à décembre 2024	Note explicative disponible	En attente	Attente de la désignation d'un nouveau Président de la CNAT.
Elaboration de la stratégie de communication	1.4.1	Référents en communication	De janvier à décembre 2024	Une stratégie et un plan de communication sont disponibles	Terminé	En fonction des résultats qui seront atteints en 2025, une communication sera réalisée au besoin par bon de commande.
Etablissement de centres d'information PNAT dans les 5 départements du Woleu-Ntem	1.4.3	Parties prenantes	De janvier à décembre 2024	Des centres d'informations animés par des référents locaux existent dans les 5 départements du Woleu-Ntem (Province pilote)	Terminé	
Acquisition des équipements pour les référents locaux	1.4.3.B	Référents locaux	/	/	Terminée	/
Maintenance des équipements des référents locaux	1.4.3.B	Référents locaux	/	/	Terminé	Maintenance informatique ainsi que les crédits téléphoniques des référents locaux.
Campagne de communication mix media	1.4.4.B	Parties prenantes	/	/	En cours	En fonction des résultats qui seront atteints en 2025, une

						communication sera réalisée au besoin par bon de commande.
Communication TV et radio	1.4.4.C	Parties prenantes	/	/	En attente	En fonction des résultats qui seront atteints en 2025, une communication sera réalisée au besoin par bon de commande.
Produits imprimés	1.4.4.A	Parties prenantes	/	2591	Disponibles	En fonction des résultats qui seront atteints en 2025, une communication sera réalisée au besoin par bon de commande.
Réalisation d'une étude de préfiguration et organisation d'un atelier méthodologique sur la cartographie villageoise participative	1.5.1		Du 01/01 au 31/12/2024		Terminé	Un atelier d'harmonisation des protocoles méthodologiques a été organisé en juin 2024. Le document de méthodologie national validé par un groupe de travail technique est disponible
Réalisation des cartes villageoises participatives sur le territoire gabonais de A1 à A4	1.5.2		Du 01/01 au 31/12/2024	164 cartes participatives représentant 468 villages	En cours	Dans l'Ogooué-Lolo et l'Estuaire, 468 villages ont été identifiés, mais 456 ont fait l'objet de cartographie. Les 12 restants sont des villages vides d'hommes, mais qui ont des chefs reconnus par l'administration locales. Les cartes sont en train d'être améliorées suite aux recommandations du CENAREST. En décembre 2024, les ONG et l'ANPN ont mené la 1ère des 5 étapes de cartographie dans

						<p>1122 villages (étape de prospection). Les rapports ont été transmis au GTTC en mi-janvier 2025 qui ont été validés en mi-février. Attente d'approvisionnement pour la 2^{de} phase.</p> <p>Les missions de terrain se poursuivent et l'objectif prévu dans le prodoc devrait être atteint d'ici la fin du programme si la prolongation est validée jusqu'en septembre 2025.</p>
Relevés botaniques pour l'affinage de l'analyse des HVC	1.8.1		Du 01/01 au 31/12/2024	44 transects forestiers réalisés, 15 relevés savaniques également effectués, 1555 spécimens de plantes récoltées, soit 1,5% de tous les échantillons du Gabon.	Terminé	<p>On peut estimer à environ 80% le taux de réalisation sur la période par rapport à ce qui est attendu à la fin du Programme.</p> <p>Suite à l'atelier de validation de la méthodologie HVC qui s'est tenue en décembre 2024, une mission a été demandée afin de valider ladite méthodologie. En attente de validation du PTBA 2025.</p> <p>Les données récoltées seront compilées dans un rapport.</p>
Elaboration d'un rapport d'analyse et de cartes	1.8.2	Production des premières cartes	Du 01/01 au 31/12/2024	Réalisation de 06 missions de terrain, analyses des données,	En continu	Les missions réalisées ont permis la récolte de données fiables qui seront analysées et

relatives aux zones HVC et HSC au Gabon				Organisation de l'atelier méthodologique sur les HVC, Réalisation des couches HVC1 et 3 du Gabon. Rédaction du rapport final.		retranscrites par les consultants recrutés sous forme de rapport.
Elaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier	2.1		De janvier à décembre 2024	6	En cours	<p>12 livrables sont prévus dans le contrat avec CLS.</p> <p>6 livrables ont été produits à ce jour, il en reste donc 6 pour terminer l'activité.</p> <p>Les prochaines étapes sont :</p> <p>D3.2 Conception et intégration des données du projet</p> <p>D3.4 Rapport d'atelier suivi des perturbations du couvert forestier</p> <p>D3.5 Portail web</p> <p>D4.1 Note méthodologique changement occupation du sol</p> <p>D4.2 Rapport d'atelier changement occupation du sol</p> <p>D5.1 Rapport de finalisation de la phase pilote</p> <p>Les ateliers de restitution et de transfert de compétence ont eu lieu. Mais les objectifs n'ayant</p>

						pas été atteints, les rapports concernés n'ont pas été validés par l'équipe d'AGEOS
Suivi satellitaire (cartographie) de l'emprise spatiale des villages	2.2		Du 01/09/2019 au 30/06/2024	747 / 8 871,89	En cours	Compte tenu de la forte couverture nuageuse qui freine le traitement des images satellites, seules 747 emprises des villages cartographiées et un peu plus de 8 671,89 ha de surface désagrégée cartographiées
Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain	2.3		Du 01/09/2019 au 30/06/2024	16 109	En cours	Cette activité est en continue vue qu'il s'agit ici de faire le suivi des alertes produites par le SNORNF pour suivre les activités qui ont un impact sur le couvert forestier. Comme toutes les autres activités, elle a connu beaucoup de retard dus au changement de l'équipe chez le prestataire CLS.
Etablissement d'un inventaire des ressources naturelles (IRN) sur le terrain	2.4	100	De Janvier à Décembre 2024	25	En cours	En 2025, 5 missions étaient prévues afin d'atteindre l'objectif. N'étant pas sûre de pouvoir réaliser ces 5 missions avant la fin du Programme dont la date reste à déterminer, une seule mission est pour l'heure maintenue.
Personnel de l'UGP	3.1	Tout le personnel est en poste	De Janvier à Décembre 2024	L'ensemble du personnel est en poste.	Terminé	Maintien de l'ensemble du personnel jusqu'à la clôture du Programme.

Achat équipement/ véhicules, fonctionnement et entretien	3.2	Acquisition de deux véhicules de liaison	Janvier à Mars 2024	Les deux véhicules pick-up ont été acquis en mars 2023 et sont assurés	Terminé	
Location des locaux	3.3.2	Locaux abritant l'UGP	2024		En continu	Maintien de la location jusqu'à la fin du Programme.
Budget pour les consultances en fonction des besoins	3.3.4	Recrutement du cabinet AGOSOFT afin de procéder à la mission de revue des comptes (MPTF)	Janvier à décembre 2024	Mission finalisée	Terminé	
Budget pour les audits financiers annuels	3.3.6	Mission d'audit	Juin à décembre 2024	Mission d'audit pour l'année 2022 a été réalisée en 2023. LE Rapport final a été soumis par 3B Partners	Terminé	Le rapport d'audit pour l'année 2023 est en cours de finalisation.
Budget de renforcement des capacités pour les membres de l'UGP	3.3.7	Formation de comptabilité du Consultant Junior en appui au RAF	Janvier à décembre 2024		En cours	En cours de la finalisation.
Engagement des référents	3.4.2	Référents en poste	Du 01/09/2019 au 31/12/2024		Terminé	Tous les référents sont en poste

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
☒	☐	☒	☐	☒	☒	☒

Au niveau des impacts, effets et leurs produits, renseigner l'Annexe fournie en Excel (LIEN) en fonction de la nature du projet :

- **Projet approche territoriale : remplir l'annexe 1** (Tableau des indicateurs harmonisés CAFI/FONAREDD pour les projets qui fournissent un appui de terrain (adoption en novembre 2023). Les explications relatives aux indicateurs contenus dans cette annexe 1 se trouvent dans ce document. *Il est attendu des projets territoriaux et de certains projets sectoriels (comme par exemple ceux qui portent sur la substitution au bois-énergie, ou sur les mines et hydrocarbures) qu'ils estiment leurs contributions aux réductions d'émissions, comme décrit dans les Lignes directrices Suivi & Evaluation adopté le 13 novembre 2023.*
- **Projet approche habilitante : remplir l'annexe 2** . *On n'attend généralement pas des projets habilitants qu'ils calculent leur contribution à la réduction des émissions. Si des estimations sont fournies, les hypothèses doivent être clairement expliquées.*

5.1.1 Tous les projets

Renseigner la matrice des bénéficiaires en prenant en compte l'encadré « bénéficiaires » en annexe de ce canevas. Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.

Le Programme CAFI 1 PNAT-SNORNF a une portée nationale, dont les résultats bénéficieront à toute la population sur différents secteurs. Il est donc difficile d'identifier et d'évaluer de manière précise les bénéficiaires directs du programme.

Effet	<u>Nombre de bénéficiaires directs</u> (indiquer % hommes et femmes)	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects</u>	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	60% Hommes et 40% Femmes	A ce jour, les données recueillies peuvent permettre de délimiter les finages de 886 communautés villageoises, soit environ 34% des finages	Plus de 14 administrations et ONG Provinces de Estuaire (83 346) +Ogooué-Lolo (65 771) +Ngounié (100 838) + Woleu-Ntem (151 718) + Ogooué-Maritime (11 092) +Ogooué-Ivindo (46 889)	Le travail fourni par l'équipe de l'Unité de gestion de cartographie et de gestion de données aura un impact sur l'amélioration de la qualité des données des sectoriels. Les communautés rurales ont des finages et zone d'activités connus par les techniciens en charge de la mise en œuvre du PNAT.	Les bénéficiaires directs du programme sont ceux qui sont impliqués dans sa mise en œuvre et les bénéficiaires indirects sont les administrations et ONG à qui profite les rapports et la mise en ligne de la plateforme du PNAT. L'intensité de ce résultat est sous réserve de l'analyse des données de cartographie produites par les ONG, les sociétés industrielles etc.
Energie					

Agriculture	31 415 (85% femmes ; 15% hommes)	Outre le recensement des différents types et localisation des activités agricoles, nous avons également relevé les difficultés auxquels ces artisans font face, notamment le conflit homme-faune	Provinces de Estuaire (83 346) +Ogooué-Lolo (65 771) +Ngounié (100 838) + Woleu-Ntem (151 718) + Ogooué-Maritime (11 092) +Ogooué-Ivindo (46 889)	Les cartes du secteur agricole n'existent pas. Ce programme va réaliser, par l'affectation des terres, des cartes agricoles. La production agricole de ces zones bien qu'en faible excédent, servent toutefois à alimenter les marchés locaux	Les activités agricoles sont en majorité menées par la gente féminine. Les hommes sont plus portés sur les activités tels que l'élevage
Forêts	50% Hommes et 50% Femmes	Le personnel recruté est impliqué dans les activités de surveillance du couvert forestier par les mécanismes et les outils mis en place par le projet Les forêts abritant les HVC les plus caractéristiques selon les critères qui auront été retenus seront mis en défens	Plus de 15 Entités	Les rapports de surveillance forestière fournis par le projet sont exploités par les administrations et les ONGs impliqués dans les activités liées à la forêt	Plus de 15 Entités exerçant dans la forêt qui exploitent les rapports produits par le Programme CAFI
Foncier		Les études sur le terrain ont montré la divergence des régimes fonciers liés souvent à l'histoire des peuples locaux	Département du Komo Kango+ Estuaire (83 346)		Les peuples de l'estuaire sont en majorité allochtone, le finage appartient à un village distinct. Dans l'Ogooué-Lolo la majorité des peuples sont autochtones ou

					en provenance des régions voisines. Ils ont effectué des migrations des forêts pour rejoindre les axes routiers. Ils sont constitués, pour la plupart, en regroupement de villages dont ils partagent les mêmes finages.
Mines et infrastructures	5 000 (50% femmes ; 50% hommes)	Le projet a pu recenser que l'exploitation minière industrielle et la vétusté des infrastructures constitue des entraves pour la mobilité des communautés et l'exercice de leurs travaux champêtres			Les habitants des villages Ndangui orpaillage sont dans un permis minier. Les habitants sont exposés à des maladies et les activités sont loin du village. D'autres villages comme Moupata doivent effectuer 42 km de pistes avant de trouver un véhicule pour rallier la capitale provinciale.
Démographie					
Gouvernance	/	/	Plus de 13 Entités	Renforcement des capacités matériels des ONG et Administrations liés aux forêts	Plus de 13 Entités administratives et ONG bénéficiant des smartphones équipés de systèmes de vérification des alertes sur le terrain
Nombre total			44 entités		

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI ¹²	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
1	Le plan national d'affectation du territoire est adopté et mis en œuvre conformément aux principes de l'ARTICLE Ier et de l'ARTICLE II (c'est-à-dire, avec les lois, les décrets réglementaires, les allocations budgétaires, la définition des compétences des autorités, les modalités d'application des lois, etc.)			
1.a	Signature de la Déclaration de Marrakech sur la production durable de l'huile de palme dans le cadre de l'Initiative huile de palme en Afrique (APOI)	Non renseigné par le programme	Le Gabon a présenté des éléments de sa définition de la forêt gabonaise lors de l'atelier régional de réflexion sur la définition des termes "forêt", "déforestation" et "dégradation des forêts" organisé par la CEEAC, du 3 au 5 août 2021. Les travaux en cours portés par l'administration des forêts devraient donner lieu à une définition des forêts qui réponde aux ambitions du Gabon. Celle-ci est un préalable à la signature de la Déclaration de Marrakech par le gouvernement	Partiellement atteint
1.b	Finalisation et adoption du Plan d'action national de la Déclaration de Marrakech	Non renseigné par le programme	En attente d'adoption par le gouvernement du plan d'action national de la déclaration de	Partiellement atteint

¹² Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier : https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJID8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

	sur la production durable de l'huile de palme		Marrakech sur la production durable de l'huile de palme.	
1.c	Élaboration et adoption de directives et de définitions nationales visant à assurer que les forêts à haut stock de carbone (HSC) et de haute valeur de conservation (HVC) ne soient pas converties à d'autres usages, conformément au consensus international émergent et aux meilleures pratiques	Les missions sur les relevés botaniques sont en cours.	Les premières cartes de distributions des HVC sont produites en continu suivant l'avancement des identifications et des analyses des spécimens récoltés lors des missions de terrain	JALON ATTEINT Adoption en Conseil des Ministres de la directive nationale sur la sélection des sites propices à la culture du palmier à huile au Gabon intégrant la définition et la cartographie des forêts HSC/HVC au Gabon.
1.d	Élaboration, adoption et mise en œuvre selon les principes énoncés d'une politique sur la neutralité carbone de la conversion des forêts non-HSC/HVC à d'autres usages :	Mise en place d'un comité local de rédaction du PNAT V1	6 missions de terrain réalisées en 2022 sur les 9 missions prévues et 72 parcelles installées sur les 108 parcelles prévues. Au total, 140 parcelles permanentes installées sur les 300 prévues. Ebauche de rapport sur la politique de neutralité : la directive HSC/HVC fait office de base technique de la politique sur la neutralité carbone de la conversion des forêts non-HSC/HVC	Partiellement atteint
1.e	Établissement d'une méthodologie et d'une feuille de route visant à assurer la participation et le consentement préalable, libre et informé des populations et		Atteinte du jalon : existence de la méthodologie et de la feuille de route ; Rapport d'activités des missions de communication et consultations des parties	Atteint

	communautés traditionnelles habitant la forêt aux décisions relatives à l'affectation du territoire		prenantes au niveau national, provincial et départemental validés.	
1.f	Fixation préliminaire d'un plafond à long terme relatif à la conversion neutre en carbone des forêts non-HSC/HVC à d'autres usages (et de manière exceptionnelle les forêts HSC/HCV comme indiqué dans l'article I.a.i), conformément aux directives nationales ci-dessus et sur la base d'un besoin initial estimé d'une superficie cumulative dans le long terme de 400 000 ha, et d'un plafond annuel de conversion de 10 000 ha au maximum		Existence d'un plafond fixé et communiqué. Plafond devant figurer dans la politique de neutralité carbone à ajuster selon les engagements auprès de la CCNUCC.	Atteint
1.g	Rapport sur le respect de l'engagement de non-conversion des forêts HSC/HVC		Les documents soumis à la CCNUCC (FREL, RBA, RNI, CDN) attestent du respect de cet engagement par le Gabon et de la volonté de le respecter dans le futur. Après exploration des documents soumis par le Gabon à la CCNUCC, le FREL constitue une forme de Rapport sur le respect de l'engagement de non-conversion des forêts, ce jalon peut également être considéré comme atteint.	Atteint

1.h	<p>Rapport sur les progrès réalisés en matière de planification participative et inclusive de l'affectation du territoire contenant notamment :</p> <p>i. La composition, le mandat et les activités de la Commission nationale interministérielle et des commissions provinciales ;</p> <p>ii. Un sommaire des processus de consultation et des mesures mises en œuvre pour répondre aux préoccupations actuellement décrites au titre de l'activité 1.5 du Cadre d'investissement national ; et</p> <p>iii. Un sommaire des activités menées au titre du mécanisme de gestion des plaintes de la Commission Nationale de l'Affectation du Territoire (CNAT).</p>	<p>Des centres d'informations animés par des référents locaux existent t dans les 5 départements du Woleu-Ntem (Province pilote) et une stratégie de communication a été mise en place.</p>	<p>Existence d'un rapport finalisé au 31 décembre 2022 contenant les 3 sections. Le Rapport a été transmis au Secrétariat du CAFI</p>	Atteint
1.i	<p>Rapport sur l'avancement des activités de cartographie portant sur l'adaptabilité des terres à un usage agricole, à l'extraction minière, la conservation, la vulnérabilité au climat et à l'exploitation durable des ressources naturelles.</p>		<p>Le rapport a été transmis et relu par le secrétariat CAFI. Les 3 cabinets prévus ont déjà été recrutés. Les 3 études UTCF sont en cours.</p>	Atteint

2	SNORNF pleinement opérationnel fournissant des rapports à la CCNUCC et doté de financements suffisants pour poursuivre ses activités après l'épuisement des financements actuels de CAFI. Les informations produites par le SNORNF, ainsi que les documents techniques de base sont mis à la disposition du public par le biais d'une plateforme internet			
2.a	Conception du SNRONF achevée	<p>Cette activité est en continue vue qu'il s'agit ici de faire le suivi des alertes produites par le SNORNF pour suivre les activités qui ont un impact sur le couvert forestier. Comme toutes les autres activités, elle a connu beaucoup de retard dus aux lourdeurs administratives.</p>	<p>Les documents conceptuels du SNORNF sont achevés (solution CLS/SIRS, l'application mobile pour le partage des données, descriptif de l'emprise spatiale). La convention entre CLS/CIRS et l'AGEOS a été signée. Les activités avec CLS ont démarré. Un chronogramme a été mis en place jusqu'en décembre 2022 pour les échanges sur les différentes activités à mener pour que la chaîne des traitements soit opérationnelle.</p>	Atteint
2.b	Élaboration d'une méthodologie de surveillance de la neutralité carbone de la conversion des forêts non-HSC/HVC	<p>6 Livrables fournis sur 7 durant l'année du rapportage (livrables D1.1, D1.2, D2.1, D3.2, D3.3, D3.1, D4.1). Pour cette activité, il reste 5 à 6 Livrables pour l'achever. L'activité a connu beaucoup de pause compte tenue des lourdeurs administratives.</p>	<p>Les normes HSC et HVC en cours d'élaboration, débat en cours au niveau sous régional. Les activités de remesurage ont débouché sur des résultats. 3 missions de 4 équipes de l'IRN ont eu lieu au courant de l'année 2021. 6 missions ont été organisées en 2022 pour une installation de 72 parcelles. Au total 140 parcelles sur 300 prévus ont déjà été installées à ce jour. Les missions devaient se poursuivre en 2023 pour un objectif de 9 missions pour 108</p>	Partiellement atteint

			parcelles attendues. Les missions de terrain ont cependant été suspendues. La Directive nationale sur la culture du palmier à huile a été adoptée en Conseil des Ministres et le Responsable de cette activité a été recruté et travaille et l'organisation de l'atelier méthodologique aura lieu en 2024.	
2.c	Soumission d'un Rapport biennal actualisé indiquant les résultats fondés sur l'analyse effectuée par le SNORNF et conforme aux lignes directrices du GIEC		Le premier Rapport biennal a été soumis le 27 décembre 2021 auprès du Secrétariat de la convention.	Atteint
2.d	Rapport préliminaire sur la surveillance des activités économiques forestières		Rapport préliminaire sur la surveillance des activités économiques forestières disponible. Le rapport a été transmis et relu par le Secrétariat CAFI.	Atteint
2.e	Rapport sur les activités liées au renforcement de l'application de la loi suite aux alertes communiquées par le SNORNF au ministère d'exécution ou à l'agence en charge		Les rapports de surveillance d'exploitation forestières ont été produits et transmis au Ministère des Forêts. Une procédure de collaboration entre l'AGEOS (SNORNF) et le MEF (police forestière) mise en place en 2022 afin de voir auprès du MINEF quels sont les mécanismes juridiques qui sont mis en place après les alertes émises par l'AGEOS et produire un rapport à cet effet.	Partiellement atteint

			Le Premier COPIL de CAFI 2 a eu lieu au courant du mois de novembre 2020. La mise en œuvre de CAFI 2 appuiera l'élaboration des textes juridiques et l'application de la loi.	
2.f			Les rapports de surveillance d'exploitation forestières ont été produits et transmis au Ministère des Forêts, développement de l'application mobile de collecte des données sur le terrain en phase de test. Des discussions en cours sur la mise en place du réseau des partenaires. Les partenaires ont été identifiés et les MOU ont été validés par toutes les parties (4 entités). En attente de signature avec les entités (DGEPN, Braint Forest, KEVA initiative et la DGF). Les échanges ont été entamés avec 13 entités et 4 sont en cours de signature. Le rapport de surveillance de l'exploitation forestière du 1er trimestre 2022 est en cours de finalisation et un autre rapport en cours de préparation sur les activités minières	Atteint
2.g	750 et/ou 29% des villages cartographiés		Nécessité de trouver la bonne stratégie de travail pour pouvoir atteindre la cible. Pour les 2500 village, plusieurs hypothèses peuvent être envisagées : (1) Possibilité d'échantillonner le	Partiellement atteint

			<p>nombre de villages par province, (2) ou quelques provinces ou opter pour (3) la couverture nationale. Comme acquis, 446 cartes participatives+22 cartes issues de la cartographie pilote=468 cartes disponibles. Il y a encore un gap de 282 cartes pour atteindre ce jalon. Il pourra être atteint au courant de l'année 2023. Par rapport à la cible de 750 villages à atteindre, le projet a réalisé à ce jour la cartographie de 468 villages (en cours de validation) soit +60%. A ce jour 1056 villages ont été cartographiés et les cartes sont en cours de validation.</p>	
--	--	--	---	--

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique

AGEOS : Activité 2.a et 2.b Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites

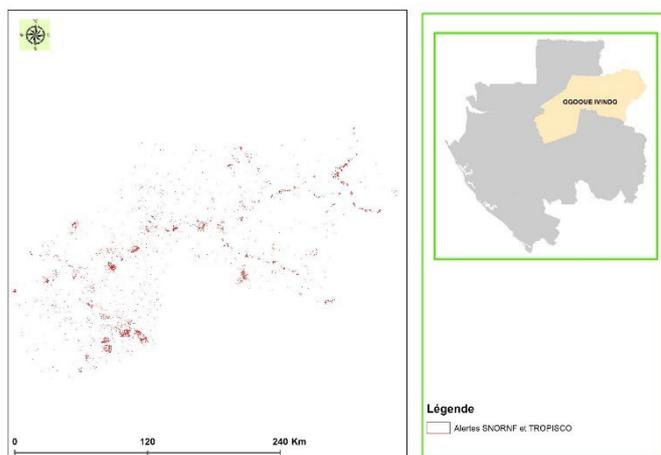


Figure 1 : Alertes SNOR et TROPISCO

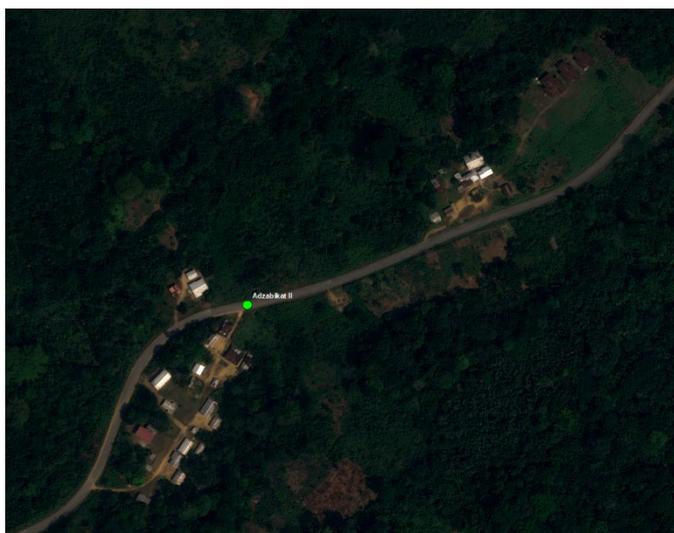


Figure 2 : Image satellite du village de Adzabikat II (Département du Woleu dans la province du Woleu-Ntem).

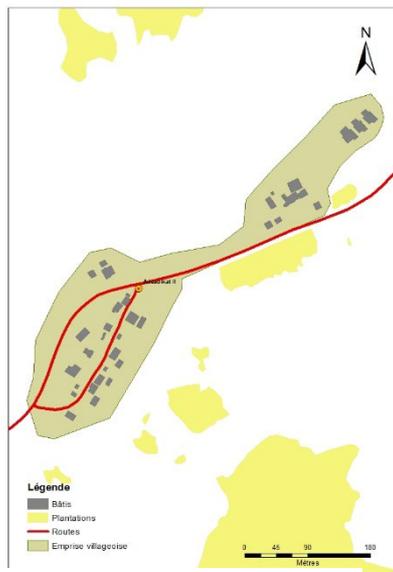
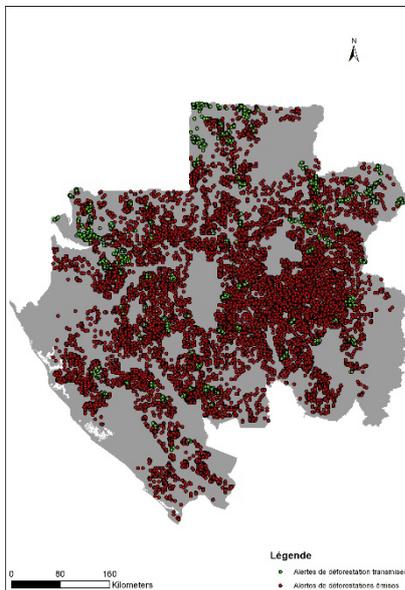


Figure 3 : Emprise spatiale et surfaces désagrégées du village de Adzabikat II



*Activité 2.3 Suivi des activités sectorielles avec impact UTCF
Figure 3 : Carte des alertes confirmées et non confirmées*

Herbier National



Participants à l'ouverture de l'atelier sur les HVC 1 et 3 du Gabon au Ministère des Eaux et Forêts le 2 décembre 2024

Inventaire des ressources naturelles



Installation des placettes – mission de terrain à Mitzic

Cartographie participative villageoise

1/ Atelier national

Le principal blocage sur l'activité 1.5 résidait dans la validation de la méthodologie nationale de cartographie villageoise. Le groupe de travail technique a entériné une méthodologie nationale de cartographie participative, sous la facilitation d'un consultant sociologue. Cette validation s'est faite en deux temps :

- L'organisation d'un atelier dit d'harmonisation des protocoles méthodologiques de cartographie villageoise participative : au cours de cet atelier il a été question de faire un retour sur les zones cartographiées par l'ANPN et de mettre en place un groupe de travail technique qui a fait les premières propositions de méthodologie sur la base des retours de l'ANPN et le document méthodologique de base de 2021 ;



Photo de famille lors de l'atelier d'harmonisation des protocoles méthodologiques

- Les séances de travail du groupe de travail technique : en marge de l'atelier, les travaux du groupe de travail technique se sont déroulés sur une période de 2 semaines, en vue de peaufiner les résultats préliminaires issus de l'atelier et de valider, partie par partie, le rapport des conclusions. Chaque réunion a donné lieu à un PV signé par les membres présents.
Le consultant sociologue est le principal rédacteur du rapport des conclusions et a facilité son processus de validation.

2/ Reprise des activités de terrain

L'ouverture de la participation aux ONG nationales et internationales via appel d'offres a permis la participation du WWF, FENSED et l'association Keva-Mynapiga-Brainforest réunis en consortium. De plus, sur la base d'un contrat de gré à gré avec le CNC, on note aussi le retour du CENAREST. Les actions de ces entités, y compris l'ANPN sont cadrés selon le document de méthodologie nationale sous la supervision technique du noyau dur du groupe technique sur la cartographie.

A ce jour, toutes les entités susmentionnées ont au moins effectué une mission de prospection dans leurs zones respectives. L'ANPN est la seule entité à avoir terminé la phase de collecte de données. Au terme de l'année 2024 on recense 1 182 villages supplémentaires selon le tableau ci-dessous.

Entité	Nombre de village	Phase achevée	Localisation
ANPN	440	Prospection, collecte	Ngounié
CENAREST	330	Prospection	Woleu-Ntem
WWF	136	Prospection	Ogooué- Maritime/Nyanga/Ngounié
FENSED	111	Prospection	Woleu-Ntem
KEVA- MINAPYGA- Brainforest	105	Prospection	Nyanga
Total	1 122		

Durant leur mission de collecte de donnée, l'ANPN a reçu la visite d'une délégation composée de **Madame Frédérique WILLARD**, Responsable Equipe Projet Biodiversité de la division Agriculture, Développement Rural et Biodiversité (ARB), **Madame Marie SENNEQUIER**, Directrice de l'agence de l'AFD à Libreville et Madame **Edwige EYANG EFFA**, Coordonnatrice du groupe de travail.

Cette rencontre a permis aux responsables de l'AFD de constater la reprise effective des activités de terrain. Elles ont également pu s'imprégner des réalités et difficultés de terrain en participant à une collecte de données villageoise, mais aussi en discutant avec les membres de l'équipe. Mme **EYANG EFFA** a profité de cette mission pour procéder à quelques recadrages concernant les livrables de prospection.



Visite de la délégation chez le Gouverneur



Collecte de données



Séance de travail avec Mme EYANG EFFA



Rencontre avec l'équipe ANPN

6.2 Stratégie et plan de communication

Notre stratégie de communication repose sur des objectifs, messages, cibles, actions et des outils ou supports à mobiliser pour atteindre les résultats visés.

L'objectif général est la mise en œuvre et l'adoption d'un plan national d'affectation des terres (PNAT). Cet objectif global suppose des objectifs intermédiaires, notamment l'information et la sensibilisation des parties prenantes sur le Programme CAFI et ses objectifs spécifiques (PNAT et SNORNF).

Parmi les parties prenantes, il y a l'administration publique, le secteur privé, les OSC, les populations locales et autochtones ainsi que la presse.

Les actions menées sont choisies en fonction des cibles. Il y a des ateliers d'information et de sensibilisation à l'intention exclusivement de la presse, d'autres sont destinés à l'administration publique et le secteur privé, les OSC et les populations locales.

En marge des ateliers de sensibilisation, un site internet et une plateforme sont disponibles pour toutes les parties prenantes.

Des centres d'informations animés par des référents locaux existent aussi dans les cinq (5) départements du Woleu-Ntem, afin de faciliter la proximité avec les populations dans le cadre de l'information et la sensibilisation sur le Programme.

Parallèlement, 2591 produits imprimés sont à noter pour l'année 2024, il s'agit entre autres d'une newsletter, des affiches, des dépliants 3 volets etc.

Des efforts ont été constatés concernant les publications en ligne sur nos comptes Facebook, LinkedIn et Twitter. Toutefois, notre compte Twitter a connu un hacking pendant des mois et un nouveau compte a été créé en février 2024.

Aussi, l'on note une cinquantaine d'infographies réalisées dont une vingtaine publiée sur les réseaux. Celles-ci visaient une vulgarisation du Prodoc CAFI, peu connu du public.

Nom du projet de communication			
Date de début du projet de communication		Date de fin du projet de communication	
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
Administration publique : Gouvernorats, préfectures, Mairies, Conseils départementaux et Ministères concernés par l'affectation des terres.	Les parties prenantes sont informées et sensibilisées et adhèrent au Programme.	https://www.gabonreview.com/cafi-logooue-lolo-sensibilise-au-programme/	
Société civile et secteur privé : Ong, Associations, fondations, femmes et jeunes et entreprises	Les OSC sont informées et sensibilisées et adhèrent au Programme.	https://www.gabonreview.com/cafi-le-programme-presente-dans-la-commune-doyem/	
La presse	La presse est informée et sensibilisée sur le Programme	https://www.gabonews.com/fr/actus/communication/article/programme-cafi-les-professionnels-des-medias	

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

A la date du présent rapport, les fonds reçus par le Programme CAFI1 s'élèvent à 11 122 923 USD (9 254 698 reçus sur le compte principal et 1 828 226 USD sous forme de paiements directs par l'AFD). Le niveau de décaissement durant l'année 2024 est de 1 938 346 USD. Le niveau global des décaissements depuis le lancement du Programme en 2019 s'élève à 9 864 627 USD soit un taux de décaissement de 89% des fonds reçus.

En prenant en compte les 7% de frais de gestion de l'AFD, soit 530 035 USD (de la première tranche), le taux réel de décaissement est de 93% des fonds reçus bien que nous ayons atteint les 100% de consommation du montant de la 1^{ère} tranche.

a) Taux de décaissements du projet en k\$.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (2024)	D) Dépenses de l'année 2024	E) Solde au 31/12/2024	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1: Le PNAT est adopté et mis en œuvre pour une planification optimale de l'affectation des terres	\$8 426,34	\$ 3 339,77	\$911,34	\$ 2 428,43	27%	43%	\$ 1 217
Produit 1.1: Appui aux travaux de la CNAI et des sous-commissions (R1.a. Conflits d'affectation des terres résolus)	\$1 033,60	\$ 239,52	\$92,73	\$ 146,79	39%	60%	
Produit 1.2: Résolution des conflits d'affectation des terres et validation du PNAT V1 (R1.a. Conflits d'affectation des terres résolus)	\$31,80	\$ 84,57	\$ 10,31	\$ 74,26	12%	32%	
Produit 1.3: Établir une Unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS (R1.b. Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles)	\$ 628,64	\$ 208,1	\$85,19	\$ 122,91	41%	74%	
Produit 1.4: Communication et consultations au niveau national, provincial et départemental (R1.c. Stratégie de communication, de consultations et de consensus définie et mise en œuvre)	\$ 1 636,15	\$ 529,81	\$20,88	\$ 508,93	4%	7%	
Produit 1.5. Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux (R1.d. Cartographies participatives des villages réalisées et géoréférencées)	\$ 3 547,65	\$ 1 543,29	\$514,00	\$ 1029,3	33%	60%	\$1 185
Produit 1.6. Etude et cartographie des potentialités de développement des principaux secteurs impliqués dans l'UTCF (R1.e. Cartes et analyses des potentialités de développements des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles)	\$ 321,00	\$ 240,55	\$23,58	\$ 216,97	10%	7%	
Produit 1.7. Modélisation des impacts des changements climatiques et établissement d'un réseau de stations mixtes météorologiques et hydrographiques (R1.f. Impacts des changements climatiques sur l'UTCF modélisés et pris en compte et R1.g. Réseau de stations mixtes)	\$ 588,50	\$ 438,29	\$-	\$ 438,29	0%	0%	

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (2024)	D) Dépenses de l'année 2024	E) Solde au 31/12/2024	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi)							
Produit 1.8. Elaboration de définitions et de directives nationales relatives aux zones à Haute valeur de conservation (HVC) et à hauts stocks de carbone (HSC) (R1.h. Définitions et directives relatives aux HSC et HVC élaborés)	\$ 407,00	\$ 155,64	\$164,66	\$ -9,02	105%	60%	\$32
Produit 1.9. Appui à l'analyse et à la décision pour l'élaboration du PNAT V2 (R1.i. Outils et méthodes multicritères d'aide à la décision utilisés et PNAT V2 élaboré)	\$ 124,50	\$-	\$-	\$-	0%	0%	
Produit 1.10. Évaluation d'impact du développement durable (EIDD) (R1.i. Outils et méthodes multicritères d'aide à la décision utilisés et PNAT V2 élaboré)	\$ 107,50	\$-	\$-	\$-	0%	0%	
Effet 2 : Le SNORN est opérationnel et permet un suivi efficace de l'UTCF	\$5 381,10	\$ 1 840,03	\$679,22	\$ 1 163,81	40%	77%	\$ 156
Produit 2.1: Élaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier (R2.a. Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites)	\$1 171,20	\$ 206,77	\$ 188,56	\$ 18,21	91%	71%	
Produit 2.2: Suivi (cartographie) satellitaire de l'emprise spatiale des villages (R2.b. Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée)	\$150,00	\$ 33,76	\$ 21,45	\$ 12,31	64%	87%	
Produit 2.3: Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain (R2.c. Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies)	\$1 456,00	\$ 585,55	\$ 27,27	\$ 558,28	5%	72%	\$129
Produit 2.4: Mise en place d'un Inventaire des ressources naturelles (IRN) sur le terrain (R2.d. Parcelles IRN et transects de biodiversité établis)	\$2 292,90	\$ 885,8	\$ 436,57	\$ 449,23	49%	91%	\$27
Produit 2.5: Cartographie des stocks et flux de carbone de la biomasse	\$190,00	\$ 96,1	\$-	\$ 96,1	0%	0%	
Produit 2.6: Renforcement des capacités de l'AGEOS en matière de suivi de l'UTCF	\$121,00	\$ 32,05	\$ 5,37	\$ 26,68	17%	40%	
Total Coûts Résultats	\$ 13 807,44	\$ 5 279,80	\$ 1590,55	\$ 3 688,45	30%	56%	\$ 1 373
Total Coûts M&E							
C. COÛTS DE GESTION DU PROGRAMME (unités de gestion de projet)	\$ 3 237,42	\$ 1 697,66	\$ 347,8	\$ 1 349,86	21%	65%	\$ 91
3.1. Personnel de l'UGP	\$ 1 801,42	\$ 219,89	\$ 179,54	\$ 40,35	82%	75%	
3.2. Achat équipement/véhicules, fonctionnement et entretien	\$ 343,00	\$ 77,15	\$ 60,14	\$ 17,01	78%	48%	
3.3. Budget de fonctionnement et missions spécifiques de l'UGP	\$ 770,00	\$ 262,49	\$ 78,02	\$ 184,47	30%	45%	\$38
3.4. Autres frais	\$ 323,00	\$ 1 138,13	\$ 30,10	\$ 1 108,03	3%	72%	\$53
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)	\$ 17 044,86	\$ 6 977,46	\$ 1 938,35	\$ 5 039,11	28%	56%	\$ 1 464
Coût Total Indirect							

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (2024)	D) Dépenses de l'année 2024	E) Solde au 31/12/2024	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Total	\$ 17 044,86	\$ 6 977,46	\$ 1 938,35	\$ 5 039,11	28%	56%	\$ 1 464

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez le canevas de « Annexe 3 - tableau 8.2 » [dans ce dossier](#) et transmettez-le en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI.

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹³	Dépenses cumulatives en US \$ ¹⁴	Commentaires
Produits			
1.1 et 1.2 Appui aux travaux de la CNAT et des sous-commissions et gestion des conflits	Depuis la création de la CNAT, aucune nouvelle affectation de terre ne se fait sur des conflits. Cependant sur les 36% de terres affectées à plusieurs activités, la CNAT a mis en évidence près de 295 conflits d'affectation des terres sur l'étendue du territoire, entre la SEM et les exploitants forestiers soit 4.396.698,74 ha. Et 47 conflits d'affectation entre les exploitants forestiers et la Direction Générale des Mines soit 150.033,76 ha. La résolution de ses conflits ne peut se faire sans cadre juridique adopté.	\$635,12	
	Un dernier atelier de consultation et de restitution avec l'ensemble des parties prenantes reste à être réalisée, sous la supervision du Président de la CNAT. Or à ce stade, au vue des changements de gouvernance, un certain nombre de prérogatives restent à définir par le Gouvernement.		
1.3 Base de données et cartes du PNAT mises à jour et accessibles	Le partage d'information entre la CNAT et les partenaires sectoriels se fait en continue par courrier et lors des demandes d'affectation.	\$462,81	

¹³ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

¹⁴ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

	La base de données est effective depuis la fin d'année 2022. Aussi les premiers résultats sont visibles uniquement en 2023		
1.4 Élaboration et validation d'une stratégie et d'un plan de communication et de consultations	Le site internet est opérationnel depuis juillet 2022.	\$113,94	
	<p>270 personnes atteintes lors des ateliers provinciaux et départementaux, 60 personnes atteintes lors des 2 plénières de la CNAT et 40 personnes lors des réunions des sous-commissions de la CNAT, 250 personnes ciblées dans les centres d'informations dans le Woleu Ntem, 45 personnes lors de l'Atelier de Presse, 40 personnes lors des 2 premiers ateliers de réflexion sur le PNAT. En somme c'est près de 705 personnes en cible direct</p> <p>Le nombre initial prévu des référents locaux était de 48, représentant les 48 départements au niveau national.</p> <p>Toutefois, pour des raisons de restructuration proposée par le Secrétariat CAFI, le nombre de 48 a été revu à 5 pour une phase pilote, afin de tester l'efficacité de ces derniers à l'intérieur du pays.</p> <p>L'on retient qu'il y a eu 3 401 produits de communication imprimés cette année. Du fait du ralentissement des activités l'objectif initial n'a pas été atteint.</p>		
1.5 Cartographie villageoise participative de l'utilisation des terres et des régimes fonciers ruraux	Le renforcement numérique de l'ANPN et le recrutement des ONG et le CENAREST ont permis de multiplier par cinq les capacités de production des cartographie villageoises. 1122 supplémentaires ont fait l'objet de prospection au dernier trimestre.	\$2 141,27	
1.6 Cartes et analyses des potentialités de développements des secteurs agricoles, forestiers, miniers et pétroliers disponibles	<p>Les 3 études ont démarré.</p> <p>Celle concernant le secteur forêt est la plus abouti et reste suspendue à la transmission des données de la DGF</p> <p>L'étude sur le volet minier a pu mettre en évidence un premier échantillonnage de carte dont la qualité reste à valider.</p> <p>L'étude sur le volet agricole est à la phase cadrage.</p>	\$23,58	
1.7 Réseau de stations mixtes météorologiques et hydrologiques mis en place et suivi	Le cadrage de l'activité avec le recrutement du prestataire a été réalisé. La restructuration de l'activité a nécessité une réorganisation des acteurs et un prolongement de la phase de consultation de l'ensemble des parties prenantes.		
1.8 Élaboration de définitions et directives nationales relatives aux forêts à HVC et à HSC	<p>Au total, 425 taxons (espèces et infra-espèces) sont actuellement recensés comme endémiques du Gabon et 114 taxons comme sub-endémiques.</p> <p>De même, la liste des espèces d'arbres du Gabon a été mise à jour. Au total, 1488 taxons</p>	\$242,96	

	(espèces et infra-espèces) d'arbres indigènes sont actuellement recensés au Gabon (annexe). L'analyse des premières données collectées et des prochaines collectées lors des missions de terrain permettront de proposer une carte.		
2.1 Images satellitaires analysées et statistiques du couvert forestier et de changement du couvert forestier produites	La solution codéveloppée avec CLS a permis un la formation et l'achat de matériel nécessaire à 2 postes de serveurs de traitement et d'analyse d'images. La dernière étape consistera à les installer à l'AGEOS. Toutefois les équipes poursuivent la mise à jour des données sur le prototype test installé en interne.	\$830,64	
Produit 2.2 : Cartographie de l'emprise spatiale des villages du Gabon réalisée	Ces résultats sont liés à plusieurs facteurs : : - Les activités de digitalisation ont commencé après la livraison des images satellites (OneAtlas d'Airbus) en septembre 2022 - La forte couverture nuageuse du territoire qui rend les images satellites inexploitable ; - La disponibilité des images satellitaires à faible couverture nuageuse ; - La non réalisation des missions de terrains pour palier à cette forte couverture nuageuse	\$129,87	
Produit 2.3 : Les activités sectorielles avec impact UTCF sont suivies	1.Le nombre d'alertes ne peut être défini en amont ; 2. L'écart entre les alertes émises et transmises est dû au nombre fausses alerte. Le développement du système est en cours de finalisation.	\$1 049,39	
2.4. Base de données sur les parcelles permanentes de IRN sont mises à jour	En raison de problèmes administratifs, le projet a pris du retard dans l'installation des parcelles d'IRN. Initialement, l'objectif était de mettre en place 500 parcelles en trois ans, mais seulement 123 ont été installées. L'objectif a été révisé à 400 parcelles, avec 81 restantes à installer d'ici fin 2024	\$2 097,10	
TOTAL		\$7 726,68	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

7.2 Contrats

En accord avec le Manuel d'Opérations de CAFI, lister les entités auxquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été **signés**, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Le taux appliqué au Programme est de 1 USD = 585 FCFA.

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus
	WWF Recrutement d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour réaliser « la cartographie villageoise participative des villages du Gabon	Secteur privé	ONG internationale	125 898 557 FCFA 215 211USD	14/10/24	Le WWF a effectué les missions de pré-prospection et prospection des villages du 30 novembre au 20 décembre 2024.	31/12/24	Terminé. Attente de la validation de prolongation	Livrables et tranches de paiement : a) 20 % à la production d'un rapport de cadrage de la mission b) 20 % à la réception des rapports de prospection suivants 1. Compte-rendu des informations essentielles sur chaque communauté et les éléments clés pour préparer la phase de collecte ; 2. Une carte par village, réalisée à main levée et reproduisant fidèlement la carte au sol ; 3. Un rapport global de missions précisant les dates de déplacement, les activités réalisées (autorités
	FENSED Recrutement d'Organisations Non	Secteur privé	ONG nationale	94 529 400 FCFA 161 588 USD	14/10/24	Le FENSED a effectué les missions de pré-prospection et prospection des villages du 30	31/12/24	Terminé. Attente de la validation	

	Gouvernementales (ONG) pour réaliser « la cartographie villageoise participative des villages du Gabon					novembre au 20 décembre 2024.		de prolongation	rencontrées, y compris leurs coordonnées), les difficultés rencontrées, et synthétisant les éléments pertinents pour la phase de collecte.
	CENAREST Recrutement d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour réaliser « la cartographie villageoise participative des villages du Gabon	Secteur privé	Centre de recherche national	273 842 800 FCFA 468 107 USD	16/10/24	Le CENAREST a effectué les missions de pré-prospection et prospection des villages du 28 novembre au 18 décembre 2024.	31/12/24	Terminé. Attente de la validation de prolongation	<p>c) 20% à la réception à satisfaction des rapports et documents suivants pour la seconde étape de collecte des données de l'ensemble des villages à cartographier :</p> <p>1. Pour chaque village de la zone couverte :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Données collectées sur smartphone et GPS ; o Listes des AGRs ; o Les photos et vidéos organisées au sein d'une arborescence simple et intuitive ; o Les cartes des terroirs villageois dessinés à la main ; o Les versions définitives des cartes des terroirs et d'utilisation des ressources des villages ; o Toutes les données cartographiques collectées et produites (Données GPS et SHP) ; o Un rapport d'activité incluant un descriptif de chaque village ; o Une liste de l'ensemble de la bibliographie consultée ; o Base de données cartographiques, fichiers t vecteur structurés et documentés ayant servis à l'élaboration des cartographies villageoises précitées. <p>2. Un rapport global de mission</p>

								<p>d) 20% à la réception des rapports suivants pour la troisième étape de validation des cartes de l'ensemble des villages à cartographier :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour chaque communauté : une carte villageoise annotée à la main ; 2. Rapport de mission précisant les dates de déplacements, les activités réalisées et les difficultés rencontrées. <p>e) 20 % à la réception des documents suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport final de fin de mission ; 2. Une carte globale de l'ensemble des villages cartographiés ; 3. Base de données cartographiques des cartes produites, qualité des shapefiles, la fiche de métadonnées et le fichier Excel récapitulatif pour l'ensemble des données villageoises collectées.
	<p>GEOCOM Acquisition d'images THR</p>	<p>Secteur privé</p>	<p>Entreprise nationale</p>	<p>79.999.992 FCFA 136 752 USD</p>	<p>31/07/2024</p>	<p>01/08/2024</p>	<p>31/12/2024</p>	<p>La facturation et les paiements au titre des services sont effectués sous forme d'un prépaiement de 100% à la signature du contrat, après présentation des factures originales en double exemplaire. Le processus de livraison se fera après chaque commande du client, et déduite du budget prépayé à GEOCOM. Si au 31 décembre 2024, date de fin du contrat et du Programme CAFI, la somme n'est pas totalement consommée, le reliquat sera restitué</p>

									par GEOCOM, par virement bancaire sur le compte Client.
--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ; **L'analyse des dépenses financières du projet en 2024 comparativement avec les prévisions du PTBA 2024 met en évidence un retard dans la mise en œuvre des activités.**

- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ; **Parmi les mesures prises pour accélérer la mise en œuvre des activités nous pouvons citer le recrutement d'une assistance technique internationale, la signature des contrats avec les différents partenaires, l'achat et la livraison de matériel.**

- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour : **Le document de programmation (PRODOC) CAFI 1 ne prévoit initialement aucune activité et aucun budget direct axé sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes.**

- *Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;*

*d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/ un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur. **Aucun contrat de plus d'1 million de dollars n'a été contracté.***

7.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le projet a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires en ligne avec les définitions adoptées dans la [politique de co-financement de CAFI](#).

Aucune mobilisation supplémentaire des ressources n'a été faite auprès d'autres partenaires.

7.5 Audits

La mission d'audit pour l'exercice 2023 s'est tenue en novembre 2024. Un retard a été observé dans la mission d'audit dû à un retard dans l'obtention de l'ANO de l'AFD puis à une démission du RAF de l'UGP d'une part, d'autre part la comptabilité de 2023 n'étant pas finalisée, il a fallu un délai au nouveau RAF pour mettre les données à jour. Un rapport provisoire a été émis par l'auditeur, et nous effectuons actuellement nos diligences pour clôturer les points en suspens. Nous sommes en attente du rapport final.

7.6 Révisions budgétaires

Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

Aucune révision budgétaire en 2024.

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet		5	- 02/07/2019 ; - 19/08/2020 ; - 26/05/2021 ; - 31/01/2022 ; - 20/02/2023. - 09/04/2024	 19-07-02 CAFI UGP PV 1er COPIL.pdf  23_02_21_CAFI UGP - PV du 3ème COPIL -  Procès-verbal COPIL 4 du 31 janvier 2022.†  24_05_16_CAFIUGP - Procès-verbal signé -
Comité Technique de Gestion				Non applicable
Missions de suivi terrain				Aucune mission de suivi terrain en 2025

8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
------------------------	------	--------------------------------------	-----------------------	---

Evaluation du personnel pour l'exercice 2023	Juillet 2024	Les évaluations du personnel des entités ont été récoltées par les référents. Le rapport d'évaluation est en cours de finalisation.		
---	---------------------	---	--	--

8.3 Intégration des leçons

Le rapport doit fournir 3 points d'apprentissage majeurs, le plan d'action et leur intégration dans le projet

- Cartographie participative villageoise :

L'activité de cartographie a connu un ralentissement important due aux nombreuses difficultés rencontrées inhérentes au projet mais également des difficultés propres à l'ANPN, entité de mise en œuvre. Afin de pallier à ce retard et dans l'optique d'atteindre les objectifs du ProDoc, un appel d'offre a été lancé auprès d'ONG et d'organismes étant en mesure d'effectuer une cartographie des villages. Les acteurs concernés ont participé, en juin 2024, à l'atelier d'harmonisation d'une méthodologie nationale de cartographie participative. Suite à cet atelier, les entités (CENAREST, FENSED, WWF et consortium KEVA-BRAINFOREST-MINAPYGA), ainsi que l'ANPN, ont redémarré les missions de terrain durant le second semestre 2024. Cette solution devrait permettre de cartographier plus de 1400 villages supplémentaires si le projet est prolongé jusqu'en septembre 2025.

- Délivrance des ANO :

Suite à de nombreux retards accusés dans la délivrance des ANO en début de Programme, l'UGP et l'AFD se sont entendus sur une méthodologie de travail commune permettant des échanges préalables sur les demandes d'avis de non objection, afin que les réserves soient levées en amont de la transmission de la demande officielle, afin de limiter les refus et les retards.

- Transmission des pièces comptables par les entités :

Suite à de nombreux retards observés, mais surtout des manques dans les pièces comptables transmises par les entités, l'UGP a convenu avec ces dernières que les pièces comptables seraient envoyées le 5 de chaque mois, pour une validation mensuelle de la conformité des pièces. A ce titre, un courriel officiel a été rédigé et transmis par le Secrétaire Permanent du CNC (maîtrise d'ouvrage déléguée) le 18 mars 2024.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer sous forme de tirets toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet en présentant les justifications à de telles modifications (sur la base du tableau de la Section 4.1) ainsi que les dates d'approbations obtenues par la structure de gouvernance du projet pertinente.

Implémentation de la restructuration suite à la validation du PTBA 2024.

8. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes.

Veuillez expliquer comment le projet a tenu compte des aspects ci-dessus (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...)

Remplir le tableau suivant dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques).

Obstacles

- Restructuration ;
- Elections présidentielles ;
- Changements au sein des entités parties prenantes.

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Cartographie villageoise participative	Durant les missions de terrain, les agents ont constaté une plus grande implication des femmes dans la connaissance des délimitations des villages, notamment due à leurs activités agricoles. Elles ont donc été davantage impliquées dans les processus de formation sur la cartographie et les ateliers sur le terrain.	Une extension de ces activités sur le territoire national permettrait une meilleure sensibilisation des populations, et notamment des femmes et leur inclusion, aux questions de préservation et d'utilisation des forêts.
	Gouvernance	L'égalité est un enjeu majeur pour le développement des droits humains au Gabon, mais aussi pour le progrès économique. Le 5 septembre 2016, la loi n°09/2016 a institué un quota d'accès des femmes et des jeunes aux élections politiques et des femmes aux emplois supérieurs de l'État favorisant la représentativité de ces dernières dans les instances de prise de décision. L'esprit de cette loi se fait sentir au sein de la gouvernance du projet, où l'on peut constater une présence accrue de femmes à des postes décisionnaires.	
Suivi-évaluation			

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui ,
indiquer la date : Non

Dans l'affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période
- 3) Indiquer si des révisions ont été effectuées

b. Plan de gestion environnementale et sociale

- 1) Le projet a-t-il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez :

1. Fournir l'hyperlien
2. Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et social au cours de la période
3. Indiquer s'il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période

c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d'établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des activités du projet.

- 1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :

Pour l'heure, il n'existe pas de mécanisme de plaintes. Cependant, aucune plainte n'a été remontée au sein du projet.

- 2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet
- 3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

Aucune plainte enregistrée sur la période de rapportage.

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise

- 4) Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours
- 5) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Non applicable	Non applicable
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Non applicable	Non applicable
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Non applicable	Non applicable
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)	Non applicable	Non applicable
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	Non applicable	Non applicable
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones	Non applicable
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)	Non applicable	Non applicable
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Non applicable	Non applicable
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Non applicable	Non applicable
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Non applicable	Non applicable

Pertes et dommages : le SNORNF qui permet d'observer la déforestation etc.

9. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de projet à son approbation (ou l'année précédente pour les projets ayant plus d'une année de mise en œuvre). Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le projet a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Gestion des risques

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action(s)	Responsabilité	Echéance
1-Non application de la stratégie nationale de gouvernance (PSGE)	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	Pas d'intervention nécessaire. Les actions du Programme obéissent aux exigences du PRODOC	COPII, MOD et Coordonnateur du Programme	31/12/2024
2-Instabilité politique et faible engagement du Gouvernement	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	Malgré les changements politiques ayant eu lieu au Gabon en septembre 2023, les Ministères de la Planification et de la Prospective, de l'Economie et des Participations, de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune, des Eaux et Forêts restent parfaitement engagés dans la mise en œuvre du Programme.	COPII, MOD et Coordonnateur du Programme	31/12/2024
3- Absence de leadership du Gouvernement et engagement pour le Programme	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	Pas d'intervention nécessaire. L'engagement formel du Ministère de l'Economie pour la réalisation de ce Programme, la participation de l'UGP et des entités d'exécution du Programme (CNC, ANPN et AGEOS) constituent autant de preuves de l'engagement du Gouvernement en faveur du Programme.	COPII, MOD et Coordonnateur du Programme	31/12/2024
4- Conflits d'affectation des terres	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Amoindri	Recrutement d'un cabinet juridique en appui à la sous-commission juridique de la CNAT pour la rédaction du Manuel de procédures et l'appui juridique à la CNAT	UGP/CNC	31/12/2024
			Sélection en cours des référents locaux au sein des préfectures	UGP/CNC	31/12/2024
			Appui logistique (ordinateurs) aux administrations membres de la CNAT	UGP/CNC	31/12/2024
			Des missions de communication et consultations des parties prenantes au niveau national, provincial et départemental	CNC	31/12/2024
			Rédaction du projet de loi d'affectation des terres	CNC	31/12/2024
5- Insécurité	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	Le Gabon est un pays historiquement stable et sûr. Pas d'intervention nécessaire.	COPII, MOD et Coordonnateur du Programme	31/12/2024
6- Faible implication de société civile	Risques liés à l'environnement opérationnel (risque pays)	Stable	La rencontre organisée par les émissaires de CAFI et du Représentant du Gouvernement Norvégien avec les plateformes de la société civile (ROSCEVAC et Gabon ma terre mon droit) pour cerner les points de désaccords et de comprendre les enjeux et les motivations.	Coordonnateur du Programme, RPM	31/12/2024
			Le Ministre des Forêts, chargé de l'environnement et du PNAT a réuni tous les membres reconnus de la société civile pour converger les points de vue afin d'impulser une réelle dynamique de travail dans l'intérêt du Programme.	ANPN	31/12/2024
			Dialogue permanent entre l'UGP et les OSC	UGP	31/12/2024
7- Fraude et corruption	Risques liés à		Un processus strict de responsabilisation organisationnelle et financière a été établi au démarrage du Programme	COPII, MOD, AFD, Coordonnateur du Programme	31/12/2024

systémiques	l'environnement opérationnel (risquepays)	Amoindri	L'UGP mis en place fonde ses pratiques sur les principes du Manuel de procédures élaboré et validé par l'AFD	UGP	31/12/2024
			Signature d'une Déclaration d'intégrité pour l'ensemble des Prestataires et Fournisseurs	RPM	31/12/2024
			Procédure de passation de marché fondé sur un plan de passation de marché adossé aux procédures du Programme et au code des marchés publics	RPM	31/12/2024
			Des d'audits comptables annuels sont menés depuis le lancement des activités du Programme	RAF	31/12/2024
			Des COPIL se tiennent depuis le lancement des activités du Programme		31/12/2024
8- Mauvaise gestion et comptabilisation des fonds alloués au Programme	Risques liés à l'environnement opérationnel (risquepays)	Amoindri	Application stricte des procédures de gestion et de passation de marchés du projet	AFD, Coordonnateur du Programme	31/12/2024
			Acquisition d'un logiciel comptable TOMPRO au début du Programme et renforcement des capacités dans la prise en main du logiciel par un tech-expert	RPM/RAF	31/12/2024
			Justification d'au moins 80% des fonds alloué aux entités avant un nouvel approvisionnement	UGP/RAF	31/12/2024
			Audit comptable et financier annuel du Programme Audit de la Direction Générale de la Dette Vérification de l'AFD avant tout approvisionnement	UGP/RAF	31/12/2024
9- Complexité technique	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Tout le personnel de l'UGP et des entités recrutées est en poste.	UGP/RPM-RAF	31/12/2024
			Une grande partie des équipement (matériel informatique, logiciels et véhicules) acquis et les équipements de haute technicité en cours d'acquisition	UGP/RPM	31/12/2024
			Renforcement des capacités des agents sur la prise en main des logiciels et d'autres formations en cours	UGP/RAF	31/12/2024
10-Accumulation d'activités en années 1 et 2	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Tout le personnel de l'UGP et des entités recrutées et en poste	RPM/UGP	31/12/2024
			Une grande partie des équipement (matériel informatique, logiciels et véhicules) acquis et les équipements de haute technicité en cours d'acquisition	RPM/UGP-entités	31/12/2024
			Une grande partie des équipement (matériel informatique, logiciels et véhicules) acquis et les équipements de haute technicité en cours d'acquisition	RPM/UGP-entités	31/12/2024
11- Conflits non résolution d'affectation des terres	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	1 cabinet en appui à la sous-commission juridique de la CNAT pour l'élaboration du Manuel de Procédures et 1 groupe de travail mis en place pour appuyer juridiquement la CNAT ont été recruté et sont en activité	PNAT/CNC	31/12/2024
			Le cabinet chargé d'élaborer la stratégie, le plan de communication et le site web du Programme a été recruté en décembre 2021 et est en activité	PNAT/CNC	31/12/2024

			Renforcement des capacités techniques des administrations membres de la CNAT (équipement informatique)	PNAT/CNC	31/12/2024
			Les missions de communication et de consultation des parties prenantes entamées en décembre 2020 se poursuivent, 1 atelier provincial et 6 ateliers départementaux organisés et 6 référents locaux sélectionnés	PNAT/CNC	31/12/2024
			Les 3 cabinets devant élaborer la cartographie des principales potentialités de l'UTCF sont en cours de recrutement	RPM- PNAT/CNC	31/12/2024
12- Complexité du projet	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Recrutement progressif des consultants internationaux dans le domaine complexe (contrat avec CLS/CIRS pour le SNORNF, contrat avec TNC pour les stations hydrométéorologiques, consultant international pour l'étude de préfiguration de la méthodologie de la cartographie participative, consultant international pour l'analyse des données d'IRN, etc.)	UGP/RPM	31/12/2024
			Personnel technique de l'AGEOS, du CNC et de l'ANPN et personnel de l'UGP recruté et en poste	UGP/RPM	31/12/2024
			Une grande partie des équipements (matériel informatique, logiciels et véhicules) acquis et les équipements de haute technicité en cours d'acquisition	UGP/RPM	31/12/2024
13-Dispersion géographique	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Sélection en cours des référents locaux au sein des préfectures (6 référents locaux sélectionnés en 2021). Le processus va se poursuivre en s'intensifiant	UGP/RPM-PNAT/CNC	31/12/2024
			Organisation des missions de communication et consultation au niveau national, provincial et départemental (1 atelier provincial et 6 ateliers départementaux organisés). Le processus va se poursuivre en s'intensifiant	UGP/RSE-Référent/entités	31/12/2024
			5 référents sont en poste.		
14- Manque de flexibilité de la conception	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Elaboration d'un PTBA validé par le COPIL en chaque début d'année pour s'assurer d'une meilleure visibilité dans la mise en œuvre opérationnelle et financière des activités du Programme	UGP/ATI-Référent/entités	31/12/2024
			Le COPIL du Programme se réunit tous les 6 mois pour assurer les grandes orientations dans la mise en œuvre des activités du Programme	UGP-MOD	31/12/2024
			Le cabinet chargé d'élaborer la stratégie, le plan de communication et le site web du Programme a été recruté en décembre 2021 et est en activité	UGP/RPM-PNAT/CNC	31/12/2024
15- Complexité des arrangements	Risques liés au projet et à sa conception	Amoindri	Renforcement des capacités techniques des administrations sectorielles membres de la CNAT (matériel informatique)	UGP/CNC	31/12/2024
			Le COPIL du programme se réunit au minimum une fois par an	UGP-MOD	31/12/2024
			Application stricte du Manuel de processus de l'UGP permet de régler les cas complexes.	UGP/entités	31/12/2024
16- Relations difficiles entre les donateurs	Risques liés aux parties prenantes	Stable	Le Programme a un seul donateur : CAFI. Il n'y a donc pas de risque quelconque de tension. Pas d'intervention nécessaire.	MOD/AFD	31/12/2024

17- Relations Interministérielles	Risques liés aux parties prenantes	Stable	Le ministère de l'Economie est le MO du Programme et la création d'un M en charge du Plan national d'affectation des terres, chargé de faire le plaidoyer au sein du Gouvernement, est un gage important pour l'atténuation de ce risque	MOD	
18- Non-respect des droits des populations locales	Risques liés aux parties prenantes	Amoindri	Référents locaux en poste au sein des préfectures afin de re plaintes et les transférer à la sous-commission juridique de la CNAT (5 référents en poste depuis 2021)	UGP/RPM-PNAT-CNC	31/12/2024
			1 cabinet sélectionné en décembre 2021 pour appuyer la sous-commission juridique de la CNAT (Elaboration du Manuel de procédures de la CNAT et un appui juridique à la S/C juridique de la CNAT)	UGP/RPM-PNAT-CNC	31/12/2024
			Missions de communication et consultations des parties prenantes au niveau national, provincial et départemental en cours (1 atelier provincial et 6 ateliers Départementaux organisés en 2021). Le processus devra s'intensifier en 2024. Sur la base de la nouvelle stratégie de communication.	UGP/RSE- PNAT/CNC	31/12/2024
19- Équipes : effectifs insuffisants au regard des dimensions des composantes techniques et de gestion financière	Risques techniques liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Personnel de l'UGP et des entités (CNC-AGEOS-ANPN) recruté et en poste	UGP/RPM- référents/entités	31/12/2024
			Les consultants internationaux en cours de recrutement en fonction de l'évolution des activités	UGP/RPM- référents/entités	31/12/2024
			Partenariat entre l'AGEOS et CLS/CIRS signé, entre l'ANPN et TNC signé, partenariat entre l'ANPN et le CENAREST signé	UGP/RPM- référents/entités	31/12/2024
20- Manque de vérification des compétences des agents des équipes	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Mise à jour du Manuel de procédures du Programme	UGP/MOD	31/12/2024
			ANO successif de l'AFD sur le processus de recrutement des candidats aux des postes dans le Programme (CV et fiches de postes, TDR du poste, évaluation et entretien avec les candidations, rapports d'évaluation avec les notes)	MOD/UGP/AFD	31/12/2024
			En plus des procédures strictes de recrutement du personnel, une grille d'évaluation du personnel a été instituée pour susciter les renforcements de capacités des agents.	UGP/RSE/RAF	31/12/2024
			Evaluation annuelle du personnel du Programme	UGP/RSE/RAF	31/12/2024
21- Insuffisance d'appropriation du Programme	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Accrue	Plus de réunion de la CNAT depuis le changement de gouvernement en 2023		
			Des missions de communication et consultations au niveau national, provincial et départemental en cours. Cependant, les missions de terrain ont été suspendues en 2023.	UGP/RSE- PNAT/CNC	31/03/2024
			Cartographie participative a redémarré au cours du 2 nd semestre 2024	UGP/RSE- référent/ANPN	31/03/2024
			Cabinet recruté et en poste pour l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication et l'élaboration du Site Web du Programme	UGP/RPM- PNAT/CNC	31/03/2024
		Stable	Responsables d'activités au sein de chaque agence recrutée et en poste	UGP/RPM- référents/entités	31/12/2024

22- Chevauchement des responsabilités	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel		Le coordonnateur de l'UGP recruté et en poste	UGP/RPM	31/12/2024
			Un COPIIL organisé une fois par an	UGP/MOD	31/12/2024
			Le CNC assure la MOD du Programme	MOD	31/12/2024
			L'ensemble du personnel de l'UGP est en poste	UGP/RPM	31/12/2024
23- Capacité institutionnelle réduite	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Certains consultants internationaux et cabinets d'études en appui aux activités du Programme sont recrutés et en poste, d'autres sont en cours de recrutement	UGP/RPM	31/12/2024
			Les partenariats ont été signés (TNC, CLS/CIRS et CENAREST)	UGP/RPM-Référents /entités	31/12/2024
			Le co-développement de l'application du SNORNF entre l'AGEOS et CLS/CIRS est en cours. Les premières missions en France (SIRS) ont été réalisées mi-janvier 2022	AGEOS	31/12/2024
			Certains équipements sont acquis (véhicules, matériel informatique, logiciels, drones) et d'autres en cours d'acquisition (stations hydrométéorologiques, matériels pour les équipes de terrain (IRN et cartographie participative)	UGP/RPM	31/12/2024
24- Fraude et corruption institutionnelles	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Amoindri	Mise à jour en cours du Manuel de procédures du Programme	UGP	31/12/2024
			RAF du Programme recruté et en activité	UGP/RPM	31/12/2024
			Un COPIIL se tient une fois par an	UGP/MOD	31/12/2024
			Un PTBA est élaboré et validé par le COPIIL en chaque début d'année	UGP/ATI-Référents/entités	31/12/2024
			Les plans de trésoreries mensuels sont élaborés et validés	UGP/RAF-référents/entités	31/12/2024
			Un plan de passation de marché est actualisé chaque année et appliqué en respectant les procédures de passation de marché	UGP/RPM	31/12/2024
			Un audit comptable et financier du Programme est réalisé chaque année et les rapports disponibles	UGP/RAF	31/12/2024
			Justification d'au moins 80% des dépenses avant tout autre approvisionnement	UGP/RAF	31/12/2024
26- Pouvoir de décision réduit	Risques institutionnels liés à l'environnement opérationnel	Stable	Application des instructions issues du Prodoc, du Manuel de procédures du Programme	UGP-entités	31/12/2024
			PTBA et plans de trésoreries validés et appliqués	UGP-entités	31/12/2024
			Recrutements et acquisitions fondés sur le manuel de procédures et le Plan de passation de marché	UGP/RPM	31/12/2024

			Tenue des COPIIL	UGP/MOD	31/12/2024
27- Politique		Stable	Tous les effets, résultats, produits et activités définis dans le Programme sont liés au CIN du Gabon et aux Jalons de la lettre d'intention.	UGP/MOD	31/12/2024
			RAF de l'UGP recruté et en poste : suivi comptable et financier des activités du Programme	UGP/RPM	31/03/2024
			Les référents des entités recrutés et en poste : suivi financier mensuel des dépenses du Programme (justificatifs)	UGP/entités	31/03/2024
28- Capacité technique limitée du personnel du Programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Personnel de l'UGP et des entités recrutées par appel à candidature ouverte ou par bonification sur fiche de poste pour le personnel technique existant au sein des entités en tenant compte des exigences du Manuel de Procédures du Programme	UGP/RPM	31/12/2024
			Tous les postes identifiés dans le Prodop sont pourvus et les certains consultants internationaux en cours de recrutement	UGP/RPM	31/12/2024
			Evaluation des performances du personnel du Programme en cours	UGP/RAF/RSE	31/12/2024
29- Non-respect des procédures du Programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Stable	Toutes les activités du Programme sont assujetties au respect du Manuel de Procédures du Programme (recrutement du personnel et acquisition du matériel et les équipements) ainsi que la gestion administrative et financières et le suivi des activités	UGP/RSE	31/03/2024
			Tous les recrutements du personnel de l'UGP et des entités, les partenariats et les consultations requièrent, au préalable, l'ANO de l'AFD, partenaire d'exécution	UGP/RPM	31/03/2024
30- Faible taux de consommation des ressources financières allouées au Programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Accélération du processus d'acquisition des équipements (véhicules, matériels informatiques et des équipes de terrain) et le recrutement des cabinets	UGP/RPM	31/03/2024
			Ralentissement des activités de terrain (missions de communication et consultations, suivi satellitaire de l'emprise spatiale des villages, le suivi satellitaire du couvert forestier, l'IRN, le suivi-évaluation et les missions de cartographie participative	UGP/RSE	31/03/2024
31- retards dans l'acquisition du matériel des équipements	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Acquisition des véhicules de l'UGP, du CNC et de l'AGEOS	UGP/RPM	31/03/2024
			Acquisition de 3 petits drones	UGP/RPM-AGEOS	31/03/2024
			Acquisition en cours de 6 stations hydrométéorologiques	UGP/RPM-AGEOS	31/03/2024
32- Surcoûts et dysfonctionnement dus à la location des véhicules pour les missions de terrain	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Acquisition de 2 véhicules pour l'UGP et le CNC pour les missions de terrain Paiement des salaires des agents de la cartographie participative	UGP/RPM	31/03/2024
33- Complexité technique du Programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Appropriation progressive du Manuel de procédures du Programme et des méthodes de travail de l'AFD	UGP/entités	31/03/2024
			Recrutement du personnel sur appel d'offre ouvert et processus de recrutement transparent	UGP/RPM	31/03/2024
			Programmation des formations du personnel de l'UGP en gestion des projets, en comptabilité	UGP/RAF/RSE	31/03/2024

			et sur TOMPRO et TOM monitoring		
			Formation des agents de l'AGEOS sur les logiciels ArcGis et Erdas et de l'ANPN sur la prise en main des logiciels de cartographie	AGEOS	31/03/2024
			Mise en place de la cartographie participative		
34- Mauvaise gestion des ressources financières du Programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	RAF à l'UGP en charge de la centralisation des éléments comptables et le suivi financier des entités	UGP/RPM	31/12/2024
			Actualisation et archivage des éléments financiers de l'UGP et des entités par le RAF	UGP/RAF	31/03/2024
			Cabinet d'Audit recruté pour l'audit comptable et financier de l'exercice 2021	UGP/RAF	31/03/2024
35- Non évaluation du personnel du Programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Grille d'évaluation des performances du personnel élaboré	UGP/RSE	31/12/2024
			Evaluation des performances du personnel est en cours au sein de l'UGP.	UGP/RAF/RSE	31/12/2024
36- Non participation Désistement de l'une des plates formes, manque de compréhension sur les activités à mener par l'autre plateforme	Risques liés au projet et à sa gestion	Accru	Malgré l'appel à projet lancé dans un journal officiel, les OSC ne se sont pas manifestés. L'appel d'offre a été infructueux	UGP	31/12/2024
37- Retard dans l'exécution des activités	Risques liés au projet et à sa gestion	stable	Changements ministériels fréquents durant l'année 2024	UGP	31/12/2024
			Attente de validation de la prolongation du programme	MOD	31/12/2024
			Missions de terrain suspendues durant l'année 2023 mais ont redémarré en 2024	UGP/RSE-entités	31/12/2024
			Programmation des missions 2025 du Programme en cours et attente de validation du PTBA	UGP/RSE-entités	31/12/2024
38- Non atteinte des résultats du Programme	Risques liés au projet et à sa gestion	Amoindri	Opérationnalisation en cours des activités phares du Programme notamment la cartographie participative, IRN, communication et consultations, suivi-évaluation, suivi par drone de l'emprise spatiale des villages et du couvert forestier	UGP/RSE-entités	31/12/2024
			Processus d'acquisition des équipements en cours	UGP/RPM	31/12/2024

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégués, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		X
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total		
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total		
Nombre de consultants formés / nombre total		
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisation de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.*

10. Récapitulatif des livrables

Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport **et fournir des hyperliens aux livrables finalisés** ou, le cas échéant, aux dossiers qui les contiennent.

Activités	Livrables	Hyperliens
1.3. Établir une Unité de cartographie et de gestion des données au sein de l'AGEOS (unité PNAT)	Base de données du PNATV1	https://pnat.ageos.ga/pnatV/public/
2.1 Elaboration et application d'une méthodologie d'analyse des images satellitaires et de mise à jour des cartes et statistiques de changement du couvert forestier	D1.1 Note méthodologique statut du couvert forestier ; D1.2 Données mise à jour du couvert forestier ; D2.1 Acquisition des équipements informatiques ; D2.1 Configuration des équipements informatiques ; D3.1 Note méthodologique perturbation couvert forestier ; D3.2 Conception et intégration des données du projet ; D3.3 Note méthodologique description de la structure et contenu de la base de données	
2.2. Suivi satellitaire (cartographie) de l'emprise spatiale des villages	637 emprises cartographiées ; 7471,89 ha de surfaces désagrégées	
2.3 Suivi satellitaire des activités d'exploitation forestière, d'agriculture industrielle et vivrière, d'exploitation minière et de l'étalement rural et urbain	Suivi de l'agriculture vivrière	
Plateforme CNAT		https://www.cnat-gabon.com/ https://pnat.cnat-gabon.com/
Rapport Audit 2022	Rapport	 Nvo Rapport audit 311222 (2).pdf

11. Annexes

- Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

1) Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des personnes qui peuvent être identifiées et comptées par le projet et qui savent qu'elles reçoivent du soutien)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.